



FFvolley



PARIS 2024



PARIS 2024



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

PARTIE STRATEGIQUE

SOMMAIRE

1. BILAN & ANALYSE DES EQUIPES DE FRANCE

EDF MASCULINE VOLLEY

- Débriefing des JOP
- Bilan Palmarès
- Analyse méthode Orfèvre
- Stratégie
- Axes d'amélioration et objectifs

EDF FEMINIE VOLLEY

- Débriefing des JOP
- Bilan Palmarès
- Analyse méthode Orfèvre
- Stratégie
- Axes d'amélioration et objectifs

EDF HOMMES ET FEMMES BEACH VOLLEY

- Débriefing des JOP
- Bilan Palmarès
- Analyse méthode Orfèvre
- Stratégie
- Axes d'amélioration et objectifs

EDF HOMMES ET FEMMES VOLLEY ASSIS

- Débriefing des JOP
- Bilan Palmarès
- Analyse méthode Orfèvre
- Stratégie
- Axes d'amélioration et objectifs

2. BILAN ET ANALYSE DES STRUCTURES DU PPF

PARTIE STRATEGIQUE

1- BILAN ET ANALYSE DES EQUIPES DE FRANCE

EQUIPE DE FRANCE MASCULINE

Synthèse du débriefing

Le résultat (champion olympique) dépasse l'objectif qui était de monter sur le podium. Mais cette demi-surprise est le résultat d'un long travail entamé en 2012. 9 années d'investissement, de construction d'un projet sportif bâti dans un esprit de recherche perpétuelle de la performance, sur toutes les compétitions. L'équipe s'est habituée à souffrir sur tous les matchs, en mode « résistance » en développement un jeu à la Française. Grosse capacité à se relever, esprit commando, travail et rigueur.

Management humain pour maintenir la motivation et l'engagement. Le fil conducteur c'est la progression, ne jamais se sentir arriver, toujours rechercher la performance et la progression. Un management aussi « situationnel » avec un cadre élastique c'est-à-dire un standard exigeant mais adaptable compte tenu des individualités du groupe. Une bienveillance à l'égard des différences. Base des valeurs communes du staff : la loyauté, le travail. Renforcement de l'encadrement médical (2 kinés). Climat de confiance avec la DTN.

Intégration de nouveaux joueurs tout au long des 9 années, une équipe renouvelée à 50% qui sera majoritairement à Paris.

La préparation des JO : esprit commando avec un groupe restreint. Renforcer les points forts et travailler les points faibles.

Le tournoi : les 2 moments clé sont le match d'entame face aux USA (principe de réalité) et les matchs après l'Argentine (en poule) où les joueurs ont mieux pris en main leur destin.

COVID : situation bien gérée, préparation en bulle à Okinawa.

On identifie une « période grise » entre la fin de la préparation à Okinawa et le début de Tournoi. Annulation du match de préparation contre l'Italie. Quelques jours d'attente au village, montée du stress, peur de la blessure, inquiétude, montée du doute et perte de l'esprit insouciant. A travailler pour Paris 2024.

Gestion des médias : très particulier dans le contexte COVID à Tokyo. Gros point de vigilance pour Paris. Attention au statut de favori, à travailler aussi de manière prioritaire. Envisager des échanges avec les autres sports-co : partage d'expérience, vie au village, gestion du stress de l'enjeu etc.

PARTIE STRATEGIQUE

PALMARES 2012 / 2021 DE L'EDF MASCULINE

Jeux Olympiques

2012 : non qualifiés

2016 : 9^{ème}

2021 : champions olympiques

Championnats du Monde

2014 : 4^{ème}

2018 : 9^{ème}

2022 : à venir

Championnats d'Europe

2013 : 5^{ème}

2015 : 1^{er}

2017 : 9^{ème}

2019 : 4^{ème}

2021 : 9^{ème}

Volley Ball Nation League

2014 : 2^{ème} du groupe B

2015 : 1^{er}

2016 : 3^{ème}

2017 : 1^{er}

2018 : 2^{ème}

2019 : 4^{ème}

2020 : édition annulée

2021 : 3^{ème}

EVOLUTION AU RANKING MONDIAL ET EUROPEEN

S'installe durablement dans le top 10 mondial et le TOP 4 européen

	2017	2018	2019	2020	2021
Ranking mondial	9	9	9	9	4
Ranking EUR	7	7	1	1	6
Résultats	9 ^{ème} CE	7 ^{ème} CM	4 ^{ème} CE et 1 ^{er} WL	COVID	1 ^{er} JO 3 ^{ème} VNL 9 ^{ème} CE



PARTIE STRATEGIQUE

L'Olympiade se termine par une médaille d'or aux Jeux Olympiques de Tokyo. Cette performance historique permet à la fédération de rentrer enfin dans le cercle des fédérations qui contribuent au succès du sport français.

L'ère « Laurent Tillie », démarrée en 2012 s'est achevée avec l'or olympique.

L'équipe de France était au 12^e rang mondial. Elle est aujourd'hui 4^eme.

Avant les JO, nous avons recruté le staff suivant, afin de préparer, déjà, Paris 2024. L'équipe de France, championne Olympique, sera l'équipe à battre lors des 3 prochaines saisons. Elle sera aussi clairement favorite pour les Jeux Olympiques qui se dérouleront en France.

Aussi, nous avons choisi de recruter un entraîneur capable de faire face à l'enjeu de performer à domicile en étant favori.

Bernardo Rezende (entraîneur multi médaillé aux JO et CM) avait accepté de relever le défi fixé par la fédération : or olympique à Paris en 2024. Le titre de Tokyo lui rendra la tâche d'autant plus difficile... Mais ce choix de staff, dans ce nouveau contexte, le rend d'autant plus pertinent.

Stratégie sportive : enjeu sportif fort dès 2022 avec la VNL et les Championnats du Monde. En 2023, VNL et Championnats d'Europe. En 2024, VNL et Jeux Olympiques.

L'objectif est d'aller chercher une médaille sur chaque compétition de référence. L'EDF doit être performante en étant perçue comme l'équipe favorite par ses adversaires.

Il est envisagé de travailler dès 2022 avec un professionnel pour la gestion mentale de la performance, de manière individuelle et collective. Un travail doit s'engager afin de se mettre en condition de performer sur les 3 prochaines saisons.

L'intégration de nouveaux joueurs est essentielle. Aussi, le programme de l'EDF A sera étroitement lié à celui des A'. Un Turn over sur la VNL avec ce groupe élargi permettra de préserver sur l'Olympiade les joueurs cadres (qui ont des programmes très chargés puisqu'ils jouent désormais dans les meilleurs clubs du monde). Les A' doivent bénéficier d'un programme estival pertinent pour être disponible et opérationnel à tout moment pour les A, et pour élever leur niveau de jeu tout au long de l'Olympiade. Les A' et les A formeront ainsi un collectif unique.

Les entraîneurs des A' bénéficieront d'une collaboration étroite avec le staff des A. Cela permettra, outre la mise en place d'une cohérence des programmes sportifs, de développer un programme « héritage » de la formation des entraîneurs français.

Stratégie évènementielle : chaque saison internationale, l'EDF joue 2 compétitions majeures.

Sur la précédente Olympiade, nous avons souhaité, dans la perspective des JO en 2024, organiser des compétitions majeures sur le territoire français afin que les joueurs prennent de l'expérience sur des matchs à enjeu en France, avec un public français. Aussi, nous avons organisé

- Chaque année une poule de VNL (Pau, Rouen, Aix, Cannes)
- Finale 6 de VNL au Stade Pierre Mauroy à Lille
- Euro à Montpellier, Nantes et Paris Bercy

PARTIE STRATEGIQUE

Sur les trois prochaines années le programme de l'EDF est le suivant :

2022 : VNL et CM
2023 : VNL et CE
2024 : VNL et JO

Compte tenu de l'inflation des « fees » (frais d'inscription) et des coûts d'organisation, nous ne serons peut-être pas en capacité d'organiser des compétitions de référence en France (nous travaillons sur une VNL en 2023). Pour autant, nous prendrons l'initiative d'organiser des matchs ou tournois de préparation afin que l'EDF joue sur le territoire, avec des équipes prestigieuses comme le Brésil. Il s'agit d'une part de poursuivre sur le dynamique de l'olympiade précédente en donnant de l'expérience de jeu aux joueurs, et d'autre part de promouvoir le volley grâce à l'aura de cette EDF Championne Olympique. Nous essayerons d'organiser une étape de VNL en 2023.

Stratégie Orfèvre EDF masculine de volley

Point clé N°1 : préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or

- 1- Etre capable de battre toutes les équipes, quel que soit l'ordre des matchs, la configuration de la poule et le statut de chaque équipe.
- 2- Etre capable de produire le niveau de jeu maximum, devant son public et malgré l'étiquette de favori
- 3- Etre capable de battre toutes les équipes, quel que soit leur style de jeu, leur potentiel ou le niveau du tournoi
 - a. Services / contres / défense « à la française »
 - b. S'appuyer sur les statistiques
 - c. Confiance, solidarité, agressivité, gestion du stress
 - d. Identification lors du débriefing post JO
 - e. Réflexion partagée avec le nouveau staff

Point clé N°2 : anticiper l'environnement spécifique de l'échéance olympique ou paralympique ciblée

Jouer à la maison devant le public français. Comment s'approprier le « home advantage » ?

La France en dehors des étapes d'accueil de poule de VNL (5000 personnes max dans le public) a peu l'occasion de jouer devant le public français. Il était évident qu'il fallait permettre aux joueurs d'engranger de l'expérience dans ce domaine, et cela dès l'olympiade de Tokyo.

Pour ces raisons, la Fédération s'est engagée sur l'organisation de deux évènements majeurs :

- VNL Final Six à Lille en 2018 devant 10 000 personnes (Stade Pierre Mauroy)
- Championnat d'Europe en 2019 Montpellier, Nantes, Bercy



PARTIE STRATEGIQUE

Sur cette Olympiade de Paris, nous n'aurons pas les mêmes opportunités. Par contre, l'ossature du groupe aura vécu les événements cités plus haut et pourra capitaliser sur cette expérience. L'équipe jouera des matchs de préparation en France, la programmation est en cours d'élaboration.

Il faudra également anticiper les « perturbations » possibles liées à la compétition en France : gestion des relations amicales et familiales durant la compétition (sortie du village, places pour les matchs, relation avec les médias etc). Sur ce plan, l'expérience acquise à Tokyo ne sera pas reproductible.

Point clé N°3 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

RAS

Point clé N°4 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèques du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

Croiser les regards

Débriefing post JO de Tokyo

- Staff principal avec DTN / ANS
- Athlètes
- Grille Orfèvre ANS

Mettre à profit les données pour challenger les opinions et enrichir l'analyse

- Collecte des données : oui, outils statistiques sur tous les matchs, toutes les compétitions, sur le collectif, les individus.
- Données exploitées par le staff, utilisées pour élaborer les stratégies de chaque compétition, chaque match, utilisées pour expliquer les stratégies aux athlètes et les faire progresser aussi individuellement.
- Réunions de staff pour travailler sur les données.
- Entretiens individuels avec les joueurs.
- Suivi des joueurs en dehors de la saison internationale.

Forces, faiblesses et facteurs de risque intrinsèques

- **Forces du collectif** : esprit d'équipe, folie, confiance, talents individuels, solidarité, expérience
- **Faiblesses** : irrégularité des performances, sensible au stress, gabarits moins hauts, peu de banc (manque de concurrence)
- **Facteurs de risque** : zone grise entre la fin de la préparation et le début de la compétition (gestion du stress, temps possible d'autodestruction...)
- **Stratégie** : partage de ces infos avec le nouveau staff, expérience du staff sur ce type de compétition à domicile avec une équipe au statut de favori, utiliser les compétitions de référence jusqu'aux JO pour travailler cette « zone grise ».



PARTIE STRATEGIQUE

Point clé N°5 : analyser la concurrence

- 1- Sur 12 équipes présentes aux JO de Tokyo, au moins 8 sont éligibles au podium. La concurrence est très importante, le niveau mondial très dense.
- 2- Force de la concurrence : grosses individualités, un banc fourni, un niveau de formation plus important, plus de licenciés qu'en France, des organisations d'évènements très importants (Europe de l'Est)
- 3- Faiblesse de la concurrence : + favoris que nous, très attendus, pas le droit à l'erreur (ex Pologne aux JO), moins de personnalité, jeu + stéréotypé
- 4- La politique de détection, par exemple en Slovénie, est très intéressante : une petite nation, sportive qui détecte les grands gabarits à l'école.
Pas de concurrence avec les autres sports collectifs. Les JIF en Italie très favorable aux joueurs italiens (pas de ligue professionnelle, donc quota plus aisé à mettre en place)
- 5- Double-collectif dans les pôles France (ligue pro et fédéral)
- 6- Et 7- Monter régulièrement sur les podiums en VNL et championnats

Point clé N°6 : hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

Plus de régularité sur les 3 saisons à venir, gestion des objectifs, gestion de la VNL précédent les JO (1 mois avant)

Point clé N°7 : faire le tour des leviers à actionner pour optimiser les déterminants de performance prioritaires et les hiérarchiser

- 1- Utiliser les compétitions pour
 - a. Améliorer la connaissance staff / joueurs
 - b. Individualiser les objectifs, les préparations
- 2- Débriefings réguliers avec staff, et joueurs
- 3- Les personnes impliquées : les staffs techniques, le capitaine et joueurs « piliers / influents »
- 4- Actions d'accompagnement
 - a. Suivis individuels hors saison internationale
 - b. Accompagnement PM selon les besoins identifiés
 - c. Suivi stats des matchs en championnat
- 5- Suivi difficile à distance, manque de réactivité des joueurs. Visites sur site le + efficace

PARTIE STRATEGIQUE

Point clé N°8 : formaliser la stratégie et le plan d'action

Stratégie claire

- Garder l'ossature
- Donner de l'expérience aux plus jeunes
- Apprendre à régulariser le niveau de jeu
- Gestion de la fatigue (enchaînement saison club et saison EDF)
- Gestion de l'étiquette du favori
- Gestion du stress et de la frustration
- Préparer l'équipe à la difficulté du « home advantage » : gestion de la famille et des amis (gestion des billets pour eux, du temps à leur consacrer)
- Gestion des réseaux sociaux
- Echanger avec les autres FD de sports-co (entretenir l'esprit créée à Tokyo)
- Imaginer une EDF Olympique de volley (hommes, femmes, beach) sur la préparation finale avec les JO (site unique de préparation ?)
- Jouer dans la salle des JO sur la période de préparation si possible

Point clé N°9 : clarifier le cahier des charges de mise en œuvre

- Staff recruté et stabilisé
- Partenariat avec des collectivités Terre de Jeux, grandes salles
- Associer les clubs pros sur les stages de préparation (cahier des charges calé, promotion du volley sur le territoire)

Point clé N°10 : partager la stratégie à tous les acteurs clés (y compris les athlètes)

- Partage de la stratégie avec les athlètes au moment du recrutement du nouveau sélectionneur (avant le début de la saison internationale 2021)
- Réunions très régulières avec le staff sur la préparation de la saison, les objectifs, la sélection etc
- Partage des objectifs et des responsabilités

Point clé N°11 : S'assurer que les actions d'optimisation de la performance suivent le plan et ont l'impact obtenu

- 1- Qualité du suivi des actions, moyens mis en œuvre :
 - a. Montée en puissance de la qualité des prestations (cahier des charges techniques des stages, montée des prestations pour les joueurs)
 - b. Recrutement d'un staff de renommée mondiale
- 2- Collecte et analyse des données
 - a. Sur les championnats réguliers
 - b. En saison EDF
 - c. Echanges entre réseau des statistiques
- 3- Débriefing
 - a. Avec le soutien de l'ANS sur la méthodologie
 - b. Entretiens formels et informels



PARTIE STRATEGIQUE

- 4- Management, supervision des acteurs
 - a. Lien continue avec le staff, via les différents moyens de communication
 - b. Réunions hebdomadaires
- 5- Partage des bonnes pratiques
 - a. Créer des lieux de rencontres entre les athlètes des sports co sur la dynamique de Tokyo : partage d'expérience, partage aussi du poids de la pression des favoris pour Paris 2024

Point clé N°12 : Réguler la stratégie quand nécessaire

Quels sont les éléments qui peuvent entraîner une adaptation de votre stratégie et/ou de votre plan d'action ?

- Objectifs non atteints
- Problématiques sur les périodes de préparation

Comment identifiez-vous / anticipez-vous les changements à mener ?

- Echanges, interactions avec le staff
- Echanges, interactions avec les joueurs

Prévoyez-vous des bilans pour mettre en place ce genre de stratégie ?

- Echanges réguliers en amont de la saison
- Temps passés en stage, en compétition
- Débriefings post temps de compétitions

Si oui, à quelle échéance et en présence de quels acteurs ?

- Avec les staffs, les joueurs

Comment réajustez-vous la stratégie quand cela est nécessaire ?

- En concertation avec les staffs, l'ANS

PARTIE STRATEGIQUE

BILAN DES EDF JEUNES

	2017	2018	2019	2020	2021
Junior U20/U21		9 ^{me} CE	10 ^{ème} CM	5 ^{ème} CE	NQ
Ranking mondial	6	4	12	17	19
Ranking EUR	2	3	4	5	9
Youth U18/U19	6 ^{ème} CE	8 ^{ème} CE	11 ^{ème} CM	9 ^{ème} CE – Non participation CE COVID	
Ranking mondial					24
Ranking EUR					10
Pre Youth U17	NQ CE		1 ^{er} CE		13 ^{ème} CE
Ranking mondial	6	12	21	21	
Ranking EUR	1	2	5	4	21

Axes d'amélioration :

- Augmentation des programmes A' en intégrant plus de jeunes
- Participation aux championnats U22
- Continuité des programmes Jeunes même en cas de non qualification, à minima pour les individus à potentiel
- Intégrer des entraîneurs de PE au sein des staffs
- Organisation de championnats Jeunes en France



PARTIE STRATEGIQUE

EQUIPE DE FRANCE FEMININE

	2017	2018	2019	2020	2021
Senior	20 ^{ème} CE	NQ CM	21 ^{ème} CE	COVID	5 ^{ème} GEL 7 ^{ème} CE NQ JO
Ranking mondial	40	39			25
Ranking EUR					14

Un projet ambitieux a été initié depuis 2017. Le retour de l'équipe de France sur la scène européenne a été une première étape (inscription sur la Ligue Européenne). La FIVB avait ouvert les portes de la Challenger Cup à la France (qui a décroché à cette occasion la 3^{ème} place du groupe C). Un projet à long terme se construit, avec comme objectif principal, le podium aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Les programmes estivaux de l'EDF se sont largement densifiés, et les joueuses bénéficient depuis 4 ans d'un volume d'entraînement important leur permettant de poursuivre leur progression de manière significative en dehors des périodes championnats en club.

En 2021, l'EDF atteint les quarts de finales des championnats d'Europe. Cette performance est un indicateur favorable qui indique la progression de cette équipe.

En 2017, elle était au 55^è rang mondial. Aujourd'hui, elle se place 24^{ème}. La progression est constante, les efforts consentis très importants. La dynamique sera poursuivie.

Sur les trois prochaines années le programme de l'EDF est le suivant :

2022 : Golden European League (GEL) et non qualifié aux CM (matchs de préparation)

2023 : GEL et CE

2024 : GEL et JO

L'enjeu majeur est de proposer à l'EDF des matchs avec des équipes hors Europe, afin de leur permettre de poursuivre leur progression et se confrontant à des types de jeu plus diversifiés.

L'objectif est aussi de passer un cap au niveau de la GEL, et de se qualifier pour la Challenger Cup et à terme pour la VNL. Nous travaillons à la faisabilité d'organiser en France un Final 4 de GEL afin de donner « un coup de pouce » à ce projet.



PARTIE STRATEGIQUE

Stratégie Orfèvre EDF féminine de volley

Point clé N°1 : préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or

Etre capable de battre toutes les équipes, quel que soit l'ordre des matchs, la configuration de la poule et le statut de chaque équipe.

Il sera difficile pour l'équipe de France féminine de viser le titre olympique sur les JO de Paris dans 3 ans. L'objectif est d'atteindre les ¼ de finale, avec l'espoir d'un tirage favorable pour accrocher les ½ finale. Les progrès significatifs de cette équipe depuis le démarrage du projet permettent de penser que cet objectif est réaliste.

Point clé N°2 : anticiper l'environnement spécifique de l'échéance olympique ou paralympique ciblée

Jouer à la maison devant le public français

Comment s'approprier le « home advantage » ?

L'équipe de France a l'occasion de jouer régulièrement en France via l'European League. Par contre elles jouent dans des salles assez modestes.

Par contre, à l'étranger à l'occasion des championnats d'Europe dans des nations où le volley est très populaire, elles ont déjà joué devant plusieurs milliers de personnes.

Il faudra également anticiper les « perturbations » possibles liées à la compétition en France : gestion des relations amicales et familiales durant la compétition (sortie du village, places pour les matchs, relation avec les médias tec).

Point clé N°3 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

RAS

Point clé N°4 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèque du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

Mettre à profit les données pour challenger les opinions et enrichir l'analyse

- Collecte des données : oui, outils statistiques sur tous les matchs, toutes les compétitions, sur le collectif, les individus.
- Données exploitées par le staff, utilisées pour élaborer les stratégies de chaque compétition, chaque match, utilisées pour expliquer les stratégies aux athlètes et les faire progresser aussi individuellement
- Entretiens individuels avec les joueuses
- Suivi des joueuses en dehors de la saison internationale. Sur les 3 prochaines années, Emile Rousseaux souhaite intensifier ce suivi.

PARTIE STRATEGIQUE

Force du collectif : sa marge de progression ! Le groupe est jeune (22 ans de moyenne) certaines joueuses qui feront les JO sont encore en formation au Pôle France. D'autres sont déjà en train de jouer sur le meilleur championnat du monde (Italie). La dynamique engagée a poussé les joueuses à s'approprier leur projet sportif, et à porter haut leurs ambitions. La victoire face à la Belgique lors du dernier CE est un indicateur de progrès très intéressant.

Faiblesse : la jeunesse et donc le manque d'expérience. Un manque de concurrence interne sur les différents postes. Pas de banc, ce qui ne laisse que très peu d'options stratégiques au sélectionneur.

Point clé N°5 : analyser la concurrence

Les meilleures nations (podium CM et CE) jouent régulièrement en grand championnat, y compris en VNL. Leur expérience et leur niveau de jeu sont très importants. Le système de formation des italiennes par exemple est similaire au notre, mais beaucoup plus agile (pas de Ligue pro). Par ailleurs, le vivier est beaucoup plus important (proportionnellement au nombre de licenciées en France).

Point clé N°6 : hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

En 2022

- Se qualifier au Final 4 de la Ligue Européenne
- Jouer des équipes étrangères non européennes (organisation d'un Tournoi en septembre 2022). Les CM étant organisés en Hollande / Pologne cette année, des opportunités se présentent pour pouvoir jouer des équipes qui viendront en Europe se préparer.

En 2023

- Se qualifier au Final 4 de la Ligue Européenne
- 1/4 de finale des CE

En 2024

- Accéder à la Challenger (porte d'entrée de la VNL)
- 1/4 de finale des JO



PARTIE STRATEGIQUE

BILAN EDF JEUNES

	2017	2018	2019	2020	2021
Junior U19/U20		11 ^{ème} CE		4 ^{ème} CE	
Ranking mondial					11
Ranking EUR					5
Youth U17/U18		13 ^{ème} CE		13 ^{ème} CE	
Ranking mondial					26
Ranking EUR					15
Pre Youth U16	NQ CE		8 ^{ème} CE		17 ^{ème} CE
Ranking mondial					
Ranking EUR					24

Pistes d'amélioration

- Continuité du programme des Camps Relève avec matchs contre des équipes étrangères
- Intégration des potentielles identifiées au sein des camps Relève lorsque son collectif EDF n'est pas qualifié sur une compétition
- Organisation de championnats jeunes en France
- Intégration d'entraîneur de PE dans les staffs Jeune pour une meilleure imprégnation des exigences du Haut niveau

PARTIE STRATEGIQUE

EQUIPE DE FRANCE DE BEACH-VOLLEY

Bilan sportif

Senior M	2016	2017	2018	2019	2020	Cut JO Tokyo 15	2021
ranking Mondial	36	34	30	25	21	29	30
ranking Pays Européen					9		13
classement continental cup	Continental Cup : somme des points des 4 meilleurs athlètes par genre et par pays 1 place par continent 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque continent qualifiés pour un dernier tournoi mondial				9		
Senior F	2016	2017	2018	2019	2020	Cut JO Tokyo 15	2021
ranking Mondial	70	54	74	62	38	31	36
ranking pays Européen					12		13
classement continental cup	Continental Cup : somme des points des 4 meilleurs athlètes par genre et par pays 1 place par continent 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque continent qualifiés pour un dernier tournoi mondial				9		

Quatre portes d'entrée possibles aux Jeux Olympiques de Paris. Au début de la dernière olympiade, les paires ont été modifiées, le staff recomposé, et les équipements sportifs du centre national complètement créés.

Une problématique récurrente à gérer pour les athlètes investis dans le projet de performance du beach-volley : leurs situations socio-professionnelles. Ces athlètes, à l'inverse de ceux qui sont salariés en indoor par les clubs professionnels, ne bénéficient pas d'une situation socio-professionnelle stable. L'accès pour ces athlètes au dispositif du Pacte de Performance serait une opportunité qui leur permettrait de sortir d'une situation précaire et fragile, non propice à la réalisation de performance de haut niveau.

L'échec de cette olympiade nous incite à changer de stratégie. Nous envisageons d'investir fortement sur une paire masculine ultra-compétitrice issue de l'indoor (opérationnelle dès le mois de mai 2022) tout en investissant sur des jeunes issus de la formation (JO 2028 Los Angeles). Cette nouvelle paire s'inscrira dans un challenge sportif ambitieux : 3 saisons pour performer aux JO de Paris en 2024. A noter que les 2 joueurs ciblés bénéficient d'une expérience préalable en beach.

PARTIE STRATEGIQUE

Les paires "intermédiaires" ne seront pas conservées.

Le soutien de la FIVB sur cette Olympiade Paris 2024 va nous permettre de poursuivre notre engagement. Nous devrions obtenir des wild cards permettant à nos équipes de participer aux tournois majeurs du circuit (et ainsi glaner de précieux points au ranking mondial). Cette stratégie est centrale pour permettre aux athlètes français de monter en puissance rapidement dès leur arrivée sur le circuit international.

Par ailleurs, la FIVB a annoncé qu'un « pro tour » serait organisé pendant 7 ans en France (à Roland Garros). Cet évènement donnerait une expérience unique aux joueurs français qui n'ont jusqu'à présent pas l'habitude de jouer dans des stades pleins en France. Cette expérience serait très bénéfique en vue des JO de Paris 2024.

Un promoteur français a passé un contrat avec la FIVB pour organiser en France (probablement à Roland Garros) un tournoi majeur du Pro Tour. Nous travaillons pour obtenir des wilds cards pour nos athlètes français sur ce tournoi. Cela leur permettra de vivre l'expérience de jeu sur un tournoi majeur à domicile. Dans l'optique de la préparation des JO, cette expérience sera très intéressante.

Sur les trois prochaines années le programme de l'EDF est le suivant :

2022 : World Tour et CM et CE

2023 : World Tour et CE

2024 : World Tour et CE

Stratégie Orfèvre beach-volley

Point clé N°1 : préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or

Etre capable de battre toutes les équipes, quel que soit l'ordre des matchs, la configuration de la poule et le statut de chaque équipe.

Constituer une paire ultra compétitive, ce qui implique un investissement sans précédent

Se préparer le plus efficacement possible afin de remplir les objectifs

Point clé N°2 : anticiper l'environnement spécifique de l'échéance olympique ou paralympique ciblée

Le site de la compétition de beach aux JO sera unique (un pied de la Tour Eiffel). Il sera primordial de permettre aux équipes françaises qualifiées de s'entraîner sur ce site, afin de tirer un réel profit du Home Advantage.

Bénéficier d'organisations de compétitions mondiales en France et performer devant son public



PARTIE STRATEGIQUE

Point clé N°3 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

Changement d'organisation du World Tour. Il devrait y avoir 3 divisions.

Dans chaque division des tournois, offrant un niveau de points et de prize money

L'objectif est de faire entrer une top paire dans le groupe 1. La relation de travail mise en place avec la FIVB devrait nous permettre d'accéder à des wild cards.

Dans les possibles changements également : limiter la participation aux JO à une seule paire par nation à partir de 2028. La participation + régulière de la France deviendrait alors plus envisageable.

Point clé N°4 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèques du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

- **Forces** : Le groupe des beachers sera constitué d'athlètes visant une performance (médaille) aux JO de Paris, et d'athlètes plus jeunes engagés sur un projet à plus long terme (Los Angeles). Cette mixité devrait permettre au sélectionneur d'ajuster sa stratégie tout au long de l'Olympiade, et de palier aux problématiques de blessures éventuelles.

- **Faiblesses** : inexpérience des athlètes sur des compétitions à fort enjeux type CM et JO. Cependant les joueurs issus de l'indoor devraient pouvoir opérer un transfert d'expérience sur la gestion de cette pression compétitive forte.

Point clé N°5 : analyser la concurrence

Les nations fortes parviennent à inscrire les projets des sportifs sur du long terme afin qu'ils s'investissent et se projettent dans cette discipline

Tour national avec un niveau très fort avec de nombreuses compétitions : exemple Brésil ou USA

Toutes les équipes sont très fortes en side out et possède, individuellement, une qualité extraordinaire qui peut faire la différence (bloc, Contre attaque, Service)

La stabilité du niveau de jeu, sur plusieurs années est primordial et c'est ce qui fait la différence entre les tops teams et les autres.

Hommes

Les meilleures équipes sont composés d'un bloqueur tres athlétique et d'un défenseur rapide avec de grosses caractéristiques offensives.

Bloqueur : 2m et plus

Défenseur : 192 cm et plus

C'est le cas des équipes dominant le circuit mondial, Norvège, Allemagne, Qatar, Italie, Russie, Hollande, USA, Brésil.

Ce sont des équipes avec un projet à long terme et beaucoup d'expérience.

Femmes

Le profil des athlètes se rapproche de celui des masculins exception faite de certaines équipes brésiliennes. Toutes ont de très fortes caractéristiques offensives.

Les équipes dominantes sont USA, Canada, Suisse, Russie, Hollande, Allemagne, Brésil, Australie.

Bloqueur : 190 cm

Défenseur : 182 cm et plus

PARTIE STRATEGIQUE

Point clé N°6 : hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

- Démarrer dès 2022 la saison Beach avec les nouvelles paires constituées
- Obtenir le plan de financement de la FIVB permettant d'équilibrer le modèle économique
- Permettre au maximum d'athlètes de jouer des tournois de première division
- Obtenir des wilds cards pour le tournoi organisé en France
- Donner de l'expérience aux jeunes potentiels en vue des JO de Los Angeles
- Organiser des camps d'entraînement avant le début des tournois avec les meilleures équipes mondiales
- S'entraîner en conditions réelles aussi souvent que possible

BILAN EDF JEUNES

Jeune Masculin	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mondial	U19 4	U21 9	U19 9	U21 5	NQ	U19 1
Europe	U22 3 U20 9 U18 3	U22 4 U20 3 U18 4	U22 9 U20 2 U18 9	U22 3 U20 9 U18 NP	U22 blessure U20 17 U18 5	Ranking 17 U22 Ranking 9 U20 Ranking 5 U18 WEVZA 3 U 18
Jeune Féminin	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mondial	NQ	U21 37	NQ	NQ	NQ	NQ
Europe	U22 4 U20 9 U18 25	U22 9 U20 17 U18 9	U22 9 U20 9 U18 25	U22 9 U20 9 U18 25	U22 9 U20 17 U18 9	Ranking 17 U22 Ranking 9 U20 Ranking 25 U18 WEVZA 4 U18

Axes d'amélioration

- Organisation de championnats en France
- Privilégier le recrutement qualitatif
- Multiplier les temps d'entraînement avec les équipes étrangères de la même catégorie d'âge
- Se confronter au niveau international



PARTIE STRATEGIQUE

EQUIPE DE FRANCE DE VOLLEY ASSIS

Les EDF masculine et féminine ont besoin de continuer à engranger de l'expérience dans des tournois et compétitions internationales. Les EDF, nouvelles sur la scène internationales, ont besoin de s'acculturer aux exigences du haut niveau.

Après avoir beaucoup investi pour créer et pérenniser des équipes (nous continuerons encore à le faire dans les années à venir) nous devons maintenant professionnaliser l'encadrement. A 3 saisons des JO, les entraîneurs ont besoin de suivre au plus près les athlètes disséminés sur le territoire, leur proposer un suivi individualisé, des séances types etc. Un lien plus proche doit aussi s'opérer avec les entraîneurs de club ou les structures d'accueil. A ce niveau, une collaboration avec l'ANS et la déclinaison territoriale de l'ANS pourrait être une plus-value (réfèrent para dans chaque maison de la performance).

La FFVOLLEY a organisé plusieurs compétitions en France, ce qui a permis aux équipes de multiplier leur temps de jeu. Cette stratégie devra se poursuivre car elle permet également de développer une forme de promotion de la discipline.

Les compétitions possibles pour l'olympiade : Les Nations League hommes et femmes, les CE niveau B hommes, les CM hommes et femmes pour les compétitions officielles. Nous souhaitons également multiplier les participations à des tournois internationaux (toujours dans une logique d'expérience et de temps de jeu en situation réelle).

Dans la même logique, des échanges avec d'autres fédérations seront programmées pour la mise en place de stages d'entraînement.

L'objectif des EDF de volley assis aux JP est de viser le milieu de classement.

Stratégie Orfèvre volley assis

Point clé N°1 : préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'or

Les EDF visent de figurer en milieu de tableau.

La médaille d'or ne sera objectivement pas accessible à ce stade de développement des équipes.

Point clé N°2 : anticiper l'environnement spécifique de l'échéance olympique ou paralympique ciblée

Nous savons que nous jouerons au cours Suzanne Lenglen de Roland Garros. Il sera primordial de permettre aux équipes françaises qualifiées de s'entraîner sur ce site, afin de tirer un réel profit du Home Advantage.

Point clé N°3 : Anticiper les évolutions règlementaires potentielles

Sélectionner en priorité des profils VS1 (amputation membres inférieurs notamment) afin d'anticiper un éventuel durcissement de la classification.



PARTIE STRATEGIQUE

Point clé N°4 : Analyser les forces et faiblesses intrinsèque du collectif et les facteurs de risque intrinsèques

Forces, : volontés individuelles, enthousiasme vis-à-vis d'un projet sportif unique. Intégration de nouveaux athlètes plus régulièrement. Projet structurant

Faiblesses : jeunesse du projet, démarré au point 0 en 2017 avec la délégation. Les athlètes sont amateurs au sens où ils ne peuvent s'entraîner que sur leur temps libre. Impossibilité de s'entraîner ensemble en dehors des périodes de stage. Manque d'infrastructure dans leur environnement (pas de club ou manque d'encadrement qualifié). Athlètes « dispatché » sur tout le territoire. Inexpérience en volley. Système de classification complexe.

Encadrement aussi investit professionnellement par ailleurs pour exercer leur métier à temps plein. Nécessité de professionnaliser le staff sur les 3 dernières saisons avant les JO, pour améliorer le suivi des athlètes, individualiser leur programme etc.

Point clé N°5 : analyser la concurrence

Historiquement, certaines nations issues de l'ex Yougoslavie dominant le volley assis. Le volume d'athlètes potentiels est très important, et leur expérience aussi.

Des analyses vidéos des équipes étrangères sont réalisées pour appréhender le haut niveau et certaines équipes plus particulièrement.

Point clé N°6 : hiérarchiser les déterminants de performance à optimiser en priorité

- Augmenter la concurrence sur les différents postes
- Monter en puissance sur le volume d'entraînement individuel et en équipe
- Augmenter les volumes d'entraînement en stages nationaux
- Jouer le plus possible des équipes étrangères pour augmenter le niveau de jeu
- Professionnaliser l'encadrement
- Développer de volume de licenciés
- Etoffer les compétitions nationales de volley assis
- Promouvoir la discipline

PARTIE STRATEGIQUE

2- ANALYSE DES STRUCTURES

PROGRAMME ACCESSION : VOLLEY FEMININ

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux

1. Très satisfaisant ou supérieur aux attentes
2. Satisfaisant ou conforme aux attentes
3. N'apporte pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes
4. Décevant ou très en deçà des attentes

POLE ESPOIR BORDEAUX

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	3	Descente d'âge, critères de taille, attente de la filière
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	3	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	4	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	1	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	1	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	3	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Ligue, CR, Parents, FF Volley

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR BOULOURIS

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	1	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	1	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	1	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	1	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	1	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	3	Malgré l'aide du CR, des bourses FF Volley, de la ligue
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Parents, Ligue, FF Volley, le CR, l'ANS

Axe d'amélioration : continuité vers le haut niveau.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR CHATENAY MALABRY

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	Travail plus en amont avec la ligue régionale sur la détection/prospection
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	1	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	1	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Attention COVID donc pas de stage/pas de compétition
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	Manque un cadre supplémentaire
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	1	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	1	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	3	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	Les parents sont la variable d'ajustement
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	CR, ANS, FF Volley, parents

Axe d'amélioration : continuité vers le haut niveau.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR LYON

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	1	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	3	Peu de réactivité et pas de réseau
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	2	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	Attention au soutien scolaire (notion de mérite via les profs)
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	3	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	Internat de lycée (fermé en journée), attention goûter
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Parents, CR, Ligue, ANS

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, suivi médical et emploi du temps des athlètes (16h d'entraînement)



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR MONTPELLIER

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	Investissement au-delà du temps prévu
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	1	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	CR, ANS, Ligue, Parents, FF Volley

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR MULHOUSE

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FUNCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	2	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Parents, Ligue, CD, CR, ANS, Ville de Mulhouse, FF Volley

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR NANCY

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	3	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	3	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID/5 matchs de championnat
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	1	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	1	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	1	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	1	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	3	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Parents, CR, Bourses sociales, CD, Ligue, FF Volley

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR SABLE SUR SARTHE

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	3	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	4	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	SMR effectué
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	3	Réseau à développer sur l'ensemble des postes
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	1	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	Variable d'ajustement Parents
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	CR, FF Volley, Parents, ANS

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, développement de l'optimisation de la performance.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR WATTIGNIES

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	4	Défaut de recrutement
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	Adjoint ½ ETP
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	3	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	3	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	3	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, suivi médicale en relation avec le CREPS, suivi scolaire en relation avec le CREPS, adaptation de l'emploi du temps (16h d'entraînement).

PARTIE STRATEGIQUE

Bilan

Le positionnement des structures sur le territoire national est cohérent au regard des grands bassins de pratique et des structures d'accueil en CREPS.

De manière générale, le niveau des athlètes issues des Pôles espoirs est perfectible au regard du niveau d'exigence de la discipline au haut niveau international. Les efforts doivent se poursuivre à l'échelle de la détection / prospection régionale pour recruter des volleyeuses correspondantes aux exigences du haut niveau.

La politique de recrutement des Pôles Espoirs doit reposer sur les directives techniques du secteur féminin afin de faire perdurer nos structures sur le niveau accession nationale du niveau 1 du PPF.

PARTIE STRATEGIQUE

PROGRAMME ACCESSION : VOLLEY MASCULIN

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux

1. Très satisfaisant ou supérieur aux attentes
2. Satisfaisant ou conforme aux attentes
3. N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deçà des attentes
4. Décevant ou très en deçà des attentes

POLE ESPOIR BORDEAUX

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	3	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	3	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	2 CTS, 1 PP, 1 vidéo
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	1	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	1	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	1	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	1	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	Attention au tarif, ne pas dépasser 6000€
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	CR, Parents, FF Volley, ANS, Ligue

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, continuité vers le haut niveau.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR MONTPELLIER

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	1	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	1	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	1	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	2	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	3	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	1	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	1	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Parents, FF Volley, CR, ANS

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, continuité vers le haut niveau.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR STRASBOURG

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	1	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	1	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	1	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	1	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	3	Partage de salle et horaires peu acceptables
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Parents, FF Volley, CR, ANS

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, continuité vers le haut niveau.



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR WATTIGNIES

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	Adjoint ½ ETP
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	3	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	3	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	3	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, continuité vers le haut niveau

PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR LYON

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	1	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	3	Peu de réactivité et pas de réseau
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	2	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	Attention au soutien scolaire (notion de mérite via les profs)
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	3	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	Internat de lycée (fermé en journée), attention gouter
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	Parents, CR, Ligue, ANS

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, aménagement de l'emploi du temps, continuité vers le haut niveau



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR CHATENAY MALABRY

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	4è Moyenne de taille de l'histoire du PE IDF pour la plus jeune génération
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	COVID
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	1	3 joueurs en EDF U20, 2 joueurs en EDF U18, 1 joueur en EDF U16
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	COVID
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	2 profils athlétiques HP + 1 profil HN sortis vers le CNVB. 3 sorties vers CFCP (Plessis, Rennes, Sète). 2 joueurs « en partenariat » avec le CFCP du PUC.
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	2	1 stage en décembre 2020, site support pour le WEVZA U19 en aout 21. Entre les 2 : COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	3	CTS Coordo seul sur 20-21. Recrutement d'un adjoint en formation à l'été 21.
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	Suivi effectué par le CREPS IDF. ++
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	2	Suivi effectué par le CREPS IDF. ++
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	Suivi effectué par le CREPS IDF. ++
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	Suivi effectué par le CREPS IDF. ++. Aménagement COVID (demi-jauge) permettant 3 séances d'entraînement supplémentaires.
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	Suivi effectué par le CREPS IDF. ++
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	Gymnase du CREPS rénové et équipé d'un outil vidéo ++
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	Aucun frais pédagogiques ou autre. Les familles des sportifs ne paient que la pension (14 internats et 2 externats) du CREPS
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	Le coût de la pension complète au CREPS IDF est élevé. Cela ne doit pas être discriminant pour le public accueilli. Les familles CSP- ont besoin d'aides financières. Actuellement les aides sont cohérentes (FFVolley, ANS, CRIDF)
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	RAS
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	2 subventions (ANS & CRIDF), FF Volley (via les aides sociales aux familles), Ligue régionale (ressources humaines et matérielles)

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, continuité vers le haut niveau.

PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR CANNES

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	1	La région Sud possède un bassin de recrutement assez important pour pouvoir alimenter la structure en qualité et quantité.
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.		Pas de compétitions nationales ces 2 dernières années à cause du COVID
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	5 joueurs ont été sélectionnés en EDF U17 (1 en compétition WEVZA + Tournoi de qualification) 1 joueur a été sélectionné en EDF U19 (1 en compétition WEVZA)
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	3	Le joueur sélectionné en U19 fini 2 ^{ème} /7 du tournoi WEVZA Le joueur en U17 ne s'est pas qualifié aux Championnat d'Europe.
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	Augmentation des qualités physiques (tests) de tous les sportifs de la structure.
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	4	En raison du COVID, les compétitions Interpôles n'ont pu se dérouler. Seuls quelques matches amicaux ont pu être organisés.
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	Validation du DESJEPS pour le responsable de la structure.
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	1	Visite bi-annuelle au Centre Médico Sportif. Proximité d'un médecin du sport spécialiste de la traumatologie du sportif pour les accompagner.
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	3	Pas de préparateur mental.
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	Soutien scolaire organisé le soir pour les internes (HSE de l'académie).
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	L'emploi du temps est aménagé mais le programme très chargé (pas de dispense de cours en particulier).
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	Pas d'hébergement possible le WE, retour obligatoire dans les familles.
	Conditions d'entraînement et de qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	Le gymnase est partagé avec le Lycée et les associations, vieillissant, il sera rénové en juin 2022.
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	1	Frais de fonctionnement : 1300 € par sportif / Internat : 1600 € par sportif
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	1	Aucun refus d'intégration pour des raisons financières.
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	L'équilibre est fragile en raison de la baisse des subventions publiques (notamment ville de Cannes) et de l'absence complète de financement de la Fédération (mis à part bourses sociales et remboursement des frais liés à la SMR).
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	1	Familles, Région, ANS.

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, continuité vers le haut niveau



PARTIE STRATEGIQUE

POLE ESPOIR DINARD

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	3	Cause COVID
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	Adjoint ½ ETP
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	3	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	3	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	3	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	1	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	

Axe d'amélioration : détection/prospection selon les directives de secteur, continuité vers le haut niveau

PARTIE STRATEGIQUE

Bilan

Le positionnement des structures sur le territoire national est cohérent au regard des grands bassins de pratique et des structures d'accueil en CREPS.

L'ensemble des Pôles Espoir participent à l'alimentation du Pôle France et des équipes de France (Seuil minimal des indicateurs de performance fédéraux : 1 à 2 athlètes en équipes de France et/ou en Pôle France).

Le recrutement des Pôles Espoirs doit reposer sur les directives techniques du secteur masculin afin de faire perdurer nos structures sur le niveau accession nationale du programme 1 du PPF.

Afin de poursuivre dans le niveau de performance dans lequel s'inscrit le volleyball masculin, les PE doivent s'investir encore davantage dans la détection/prospection des potentiels/talents au plus tôt sur l'ensemble du territoire.



PARTIE STRATEGIQUE

PROGRAMME EXCELLENCE RELEVÉ FÉMININ

POLE FRANCE TOULOUSE

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	1	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	1	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	2	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	2	
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	1	Manque 1 ETP administratif
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	Problématique post bac
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	FF Volley, Parents, ANS, Ville d'Albi, club d'Albi

Axe d'amélioration : qualité du recrutement, aménagement des emplois du temps (post bac), coût de fonctionnement (pension)

PARTIE STRATEGIQUE

Bilan :

Le positionnement du Pôle France au CREPS de Toulouse bénéficie d'infrastructures permettant d'accompagner nos jeunes talents vers la pratique de haut niveau et de l'apprentissage de la haute performance.

Le Pôle France joue pleinement son rôle d'incubateur et permet l'éclosion des potentiels arrivant des Pôles Espoir. Les performances des équipes de France jeune (à partir de junior) et senior n'ont fait que progresser au cours de ces dernières années suite à la mise en place du programme spécifique sur le secteur féminin.

Afin de faire perdurer le niveau de performance du volley-ball féminin, les PE doivent s'investir encore d'avantage dans la détection/prospection des potentiels/talents au plus tôt sur l'ensemble du territoire.



PARTIE STRATEGIQUE

PROGRAMME EXCELLENCE RELEVÉ MASCULIN

POLE FRANCE MONTPELLIER

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	2	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	2	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	2	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	4	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	2	
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	1	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	3	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	3	
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	

Axe d'amélioration : qualité du recrutement, performance internationale, suivi scolaire, coût de fonctionnement (pension)

PARTIE STRATEGIQUE

Bilan :

Le positionnement du Pôle France au CREPS de Montpellier bénéficie d'infrastructures permettant d'accompagner nos jeunes talents vers la pratique de haut niveau et de l'apprentissage de la haute performance.

Le Pôle France joue pleinement son rôle d'incubateur et permet l'éclosion des potentiels arrivant des Pôles Espoir. Les performances des équipes de France jeune (Champion d'Europe U17 en 2019) et senior (Champion Olympique) n'ont fait que progresser au cours de ces dernières années.

Afin de faire perdurer le niveau de performance du volley-ball masculin, les PE doivent s'investir encore d'avantage dans la détection/prospection des potentiels/talents au plus tôt sur l'ensemble du territoire.

PARTIE STRATEGIQUE

PROGRAMME EXCELLENCE RELEVÉ MIXTE

POLE FRANCE TOULOUSE BEACH VOLLEY

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2020 2021	
SPORTIF	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants de la structure correspondent au niveau et aux objectifs de la structure.	3	
	Performance nationale	Les sportifs de la structure sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 8 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve.	1	
	Sélection internationale	Les sportifs de la structure ont été sélectionnés en équipe de France.	1	
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions de référence internationale.	3	
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique.	2	
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure.	2	
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure.	2	
	Suivi médical	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi médical de qualité.	2	
	Optimisation de la performance	Les sportifs de la structure bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique, etc.).	1	
	Suivi scolaire	Les sportifs de la structure bénéficient d'un suivi scolaire de qualité.	2	
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs.	2	Problématique post bac
	Conditions d'hébergement et de restauration	La structure offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité).	2	
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptées aux enjeux de la structure.	2	
FINANCIER	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement de la structure est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.	2	
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès à la structure, les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes.	2	
	Équilibre financier	La structure a un budget équilibré.	2	
	Financement	La structure bénéficie de plusieurs sources de financement.	2	FF Volley, Parents, ANS

Axe d'amélioration : qualité du recrutement, performance internationale, coût de fonctionnement (pension)

PARTIE STRATEGIQUE

Bilan

Le positionnement du Pôle France au CREPS de Toulouse bénéficie d'infrastructures permettant d'accompagner nos jeunes talents vers la pratique de haut niveau et de l'apprentissage de la haute performance (nouveau centre national composé de 8 terrains dont 4 intérieurs).

Le Pôle France regroupe les équipes de France senior et les jeunes talents se lançant dans la discipline.

Afin de faire progresser le niveau de performance du beach volley français, l'alimentation du Pôle France passe la détection/prospection et le maillage territorial via les PE qui se créent sur le programme 1 du PPF.



PARTIE STRATEGIQUE

PROGRAMMES ET OBJECTIFS DES EQUIPES DE FRANCE JUSQU'EN 2024

Volley-Ball	2022	2023	2024
Senior			
Masculin	CM 1-4 VNL 1-4	CE 1-4 VNL 1-4	JO 1er VNL 1-4
Féminin	GEL 1-4	CE 1-8 VNL 1-8	JO 1-8 VNL 1-8
Jeunes			
Masculin U23	CE 1 à 6 JM 1 à 4	CM 1 à 8	CE 1 à 6
Féminin U22	JM 1 à 4		CE 1 à 8
Junior			
Masculin U21	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4
Féminin U20	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4
Youth			
Masculin U19	CE 1 à 4 CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	WEVZA 1 à 4	CE 1 à 4 CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4
Féminin U18	CE 1 à 6 CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4
Pre Youth			
Masculin U17	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4
Féminin U16	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4

Beach Volley	2022	2023	2024
Senior			
Masculin	CM 1 à 4 JM 1 à 4	CE 1 à 4	JO 1 à 4 1 à 8
Féminin	CM NQ JM 1 à 4	CE 1 à 8	JO 5 à 16 CE 1 à 8
Jeunes			
Masculin U22	CE 1 à 6 JM 1 à 4	CM 1 à 8	CE 1 à 6
Féminin U22	CE 1 à 8 JM 1 à 8	CM 1 à 8	CE 1 à 8
Junior			
Masculin U20	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4
Féminin U20	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4
Youth			
Masculin U18	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 6 WEVZA 1 à 4
Féminin U18	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CM 1 à 8 WEVZA 1 à 4	CE 1 à 8 WEVZA 1 à 4

PARTIE OPERATIONNELLE

PARTIE OPERATIONNELLE

SOMMAIRE

1. CRITERES DE MISE EN LISTES DES SPORTIFS (points de vigilance)	
- VOLLEY MASCULIN.....	52
- VOLLEY FEMININ.....	53
- BEACH VOLLEY.....	54
- VOLLEY ASSIS.....	55
2. SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL.....	56
3. DISPOSITIFS ET STRUCTURES	
- PROGRAMME EXCELLENCE.....	58
- PROGRAMME ACCESSION.....	62
- CAHIERS DES CHARGES.....	67
- CARTOGRAPHIE.....	73
- INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	75
- ANALYSE DE L'ENCADREMENT (FORMATION et FPC).....	76
4. SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE.....	77
5. ANNEXE (convention SHN).....	80

PARTIE OPERATIONNELLE**1. CRITERES DE MISE EN LISTES DES SPORTIFS**

Repères compétitions de référence :

- **Jeux Olympiques, Jeux Méditerranéens, Festival Européen de la Jeunesse**

Tournoi à 12

Equipe de 12 athlètes

- **Championnat du Monde**

Tournoi à 24

Equipe de 14 athlètes

- **Championnat d'Europe**

Tournoi à 24

Equipe de 14 athlètes

- **Volley Nations League**

Tournoi à 15

Equipe de 24 athlètes

- **Golden European League**

Tournoi à 9

Equipe de 27 athlètes

- **WEVZA Under Age**

Tournoi à 8

Equipe de 12



PARTIE OPERATIONNELLE

VOLLEY BALL MASCULIN

Critères d'entrée en Elite :

- JO : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- JO : classement de 5 à 8
- CM : classement de 5 à 8
- CE : classement de 5 à 8
- VNL : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Relève : de 16 à 23 ans

- Référence 1 - CM : classement de 1 à 12
- Référence 2 - CE : classement de 1 à 8
- Référence 3 - FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse) : classement de 1 à 6
- Référence 4 - Jeux Méditerranéens : classement de 1 à 4
- Référence 5 - Universiades : Classement de 1 à 4
- Référence 6 - VNL : Classement entre 5 et 8
- Référence 7 - WEVZA année sans CE Classement 1 à 4

Liste Collectif National : pas de tranche d'âge prédéfinie

- Sélection à des stages de préparation des EDF
- Joueurs Ultra marin détectés
- Joueurs à maturité tardive présentant des spécificités

Liste Espoirs : de 13 à 18 ans - Joueurs en Pôles Espoirs -



PARTIE OPERATIONNELLE

VOLLEY BALL FEMININ

Critères d'entrée en Elite :

- JO : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- JO : classement de 5 à 8
- CM : classement de 5 à 8
- CE : classement de 5 à la 8
- GEL : classement de 1 à 4

Critères de la liste Relève : de 15 à 23 ans

- Référence 1 - CM : classement de 1 à 12
- Référence 2 - CE : classement de 1 à 8
- Référence 3 - Jeux Méditerranéens : classement de 1 à 4
- Référence 4 - WEVZA année sans CE : Classement de 1 à 4
- Référence 5 - FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse) : Classement de 1 à 6
- Référence 6 - Golden European League : Classement de 5 à 8
- Référence 7 - Universiades : Classement de 1 à 4

Liste Collectif National : pas de tranche d'âge prédéfinie

- Joueuses pré sélectionnées en équipe de France, ayant effectuées des stages à des compétitions de références.
- Joueuses à potentiel issus des territoires ultra marins
- Joueuses identifiées « à potentiel » par le collectif des entraîneurs nationaux

Listes espoirs : de 13 à 17 ans

- Joueuses en pôles Espoirs.

PARTIE OPERATIONNELLE

BEACH-VOLLEY

Critères d'entrée en Elite :

- JO : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- JO : classement de 5 à 16
- CM : classement de 5 à 16
- CE : classement de 5 à 16
- WT (Elite 16) : classement de 1 à 4

Critères de la liste Relève : de 16 à 23 ans

- Référence 1 - JOJ : classement de 1 à 8
- Référence 2 - CM : classement de 1 à 16
- Référence 3 - CE : classement de 1 à 8
- Référence 4 - Jeux Méditerranéens : classement de 1 à 8
- Référence 5- WEVZA : classement de 1 à 4

En plus : de 21 à 23 ans

- Référence 6 - tournois du World Tour (Niveau Challenge) : classement de 1 à 16
- Référence 7 - CM Universitaires : Classement de 1 à 8

Liste Collectif National : pas de tranche d'âge prédéfinie

Joueurs et joueuses intégrant le PF ou en préparation pour les échéances internationales (sélectionnés dans un collectif France en vue d'une préparation d'échéance internationale, niveau Futures).

Liste Espoirs : de 12 à 16 ans

- Tout(e) athlète intégrant une structure du PPF



PARTIE OPERATIONNELLE

VOLLEY ASSIS

Critères d'entrée en Elite :

- Jeux Paralympiques : classement de 1 à 4
- Championnat du Monde : classement de 1 à 4
- Championnat d'Europe niveau A : classement de 1 à 4

Critères d'entrée en Senior :

- Jeux Paralympiques : classement de 5 à 16
- Championnat du Monde : classement de 5 à 16
- Championnat d'Europe niveau A : classement de 5 à 16

Critères d'entrée de la liste Relève : à partir de 18 ans

Joueuses et joueurs sélectionné(e)s en équipe de France, ayant participé à une compétition de niveau européen de type CE B ou Nations League et/ou effectuées 5 rassemblements en Équipe de France,

Listes collectifs nationaux : pas de tranche d'âge prédéfinie

Joueuses et joueurs sélectionné(e)s en équipe de France, ayant effectuées 4 rassemblements en stage national.

Espoirs : de 15 à 17 ans

- Joueur(se)s participant un rassemblement Équipe de France et participant au Challenge national (3 journées de compétition nationale)

PARTIE OPERATIONNELLE

2. SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL

- **Organisation du SSP au sein de la DTN**

Depuis Janvier 2021, la Fédération n'a plus de CTS en charge de ce dossier. Aussi nous assurons un point de relais (DTN adjoint en charge du PPF) avec les Maisons de la Performance Régionale qui instruisent directement les demandes et suivent les SHN du volley en s'appuyant sur les dispositifs socio-professionnels déployés par l'ANS.

- **Présentation de la convention fédération/SHN**

CF Annexes

- **Modalités des versements des aides personnalisées**

Les aides personnalisées sont versées selon des critères sociaux (voir ci-dessous) et tiennent compte du niveau sportif (être dans le schéma de performance fédéral).

Dans l'enveloppe allouée pour la FF Volley sont aidés par ordre de priorité :

- Athlètes EDF masculine et féminine (moins de 40 000€ / an de revenus)
- Athlètes EDF masculine et féminine de Beach Volley (moins de 40 000€/an de revenus)
- Athlètes EDF jeunes masculins et féminins en Pôle France (aide sociale)
- Athlètes liste SHN reconversion

- **Cadre des aides personnalisées défini par l'ANS**

Depuis 2021, les aides personnalisées sont orientées sur le volet socio-professionnel et sont ainsi réparties en 4 rubriques :

- **Les aides sociales :**

Les SHN éligibles aux aides sociales sont ceux dont le cumul de ressources annuelles est inférieur à 40K€ brut/an. Les revenus pris en compte sont les suivant : aides personnalisées, salaires, bourse de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats...

- **Les frais de formation :**

Les remboursements des frais de formation, bilans de compétences...se font uniquement sur justificatif et après accord du DTN.

PARTIE OPERATIONNELLE

- Le manque à gagner employeur :

Dans le cadre de la mise en place des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP), l'Agence nationale du Sport et la fédération participent à part égale à la contrepartie financière versée à l'entreprise pour compenser le Manque à Gagner Employeur.

Cette contrepartie est plafonnée à 16000€ pour les athlètes hors cercle HP (8000€ pour l'agence/8000€ pour la fédération via les aides personnalisées) et est étudiée au cas par cas pour les athlètes du cercle HP avec toujours une prise en charge à 50% pour l'Agence et à 50% pour la fédération via les aides personnalisées.

Il est à noter que les fédérations peuvent abonder cette participation financière avec des fonds fédéraux.

- Le Manque à gagner Sportif :

En compensation des jours de congés sans solde posés pour participation à des stages ou à des compétitions, les SHN peuvent percevoir le Manque à Gagner Sportif en le justifiant auprès du DTN.

Enfin, les aides personnalisées sont plafonnées à :

- De 0 à 20K€/an, toutes rubriques confondues, pour les athlètes du cercle HP
- De 0 à 15K€, toutes rubriques confondues, pour les athlètes hors cercle HP

• Modalités d'accompagnement à la reconversion

Les demandes sont reçues et accompagnées à la Fédération en lien avec les Maisons de la performance.

L'accès à la liste Reconversion est réservée aux athlètes qui justifient d'une inscription en liste Elite ou d'au moins 4 ans en liste SHN dont au moins 3 ans en Senior, qui cessent de remplir les conditions dans les catégories Elite, Senior ou Relève et qui présentent un projet de reconversion ou d'insertion professionnelle (Article 2221-7 du Code du Sport).

PARTIE OPERATIONNELLE

3. DISPOSITIFS ET STRUCTURES

A. Programme d'excellence :

Cercle Haute performance : EDF volley-ball masculin

Les pôles France volley-ball

La stratégie s'inscrit dans la continuité d'un PPF qui a été élaboré en 2017 pour 2 olympiades. Les indicateurs d'évaluation intermédiaires montrent l'efficacité du système de formation sur deux niveaux de jeu.

Les indicateurs se définissent tels que :

- **6 à 8 joueurs par olympiade doivent intégrer le collectif de l'EDF A.**
- **80% des athlètes doivent intégrer les sélections nationales jeunes avec l'objectif d'atteindre le podium sur les compétitions de référence jeunes.**
- **Au moins 50% des athlètes doit intégrer le 7 de base d'une équipe dans la ligue professionnelle à la sortie du pôle France**
- **En Beach Volley, 1 paire par genre intègre le main-draw du world tour dans les 3 années qui suivent la sortie des EDF jeunes.**



PARTIE OPERATIONNELLE

Chez les masculins, afin de poursuivre dans la dynamique des excellents résultats des seniors, 2 niveaux de jeu sont proposés aux joueurs en formation (Elite et LBM).

Outre la formation dispensée tout au long de la semaine, les jeunes joueurs ont besoin, pour se perfectionner de temps de jeu en situation réelle, c'est-à-dire en championnat régulier face aux clubs le week-end. Les jeunes ne pouvant pas rejoindre tous les week-ends leur club, ils jouent avec le pôle France, qui est considéré comme un club en championnat.

Un niveau de jeu en championnat FF Volley pour les plus jeunes ou ceux dont le niveau de jeu est le plus adapté à ce niveau de championnat.

Un niveau de jeu en championnat professionnel pour ceux dont l'évolution technique, physique, tactique et mentale le permettent. Ainsi, cela permettra aussi aux jeunes dont la maturité est plus tardive de continuer à bénéficier d'un temps de jeu effectif à haut niveau.

Ce système permet aux clubs professionnels de voir évoluer les jeunes du pôle France en situation de jeu réel, et de mieux apprécier leurs qualités pour un recrutement potentiel ultérieur.

Au niveau de l'encadrement, ce système de formation a eu des répercussions directes. En effet, l'encadrement a été logiquement renforcé. Nous avons opté pour la stratégie suivante : maintien des entraîneurs CTS et Préparateur Physique + renfort d'un entraîneur (CPO) officiant aussi dans le staff de l'équipe de France senior. Cela permet aux jeunes joueurs et aux entraîneurs de travailler avec quelqu'un qui côtoie au plus près le très haut niveau de performance. Ce principe permet aussi de mettre en place une rotation en fonction de l'évolution du staff des A, et non plus d'être figé. Nous constatons cependant un surplus de travail administratif très important.

Il serait opportun d'envisager un renfort à temps partiel administratif ou managérial. La question du renforcement du poste du Préparateur Physique est aussi en question compte tenu de la charge de travail sur 2 effectifs de joueurs important.

Chez les féminines, la même logique d'organisation est mise en place. Les raisons en sont cependant différentes.

Une des principales problématiques chez les féminines est la sortie de filière. Les jeunes filles jouent très peu en tant que titulaire dans les clubs professionnels qui leur préfèrent des joueuses étrangères pour diverses raisons. Ceci a pour conséquence de retarder voir de freiner leur courbe de progression sur une tranche d'âge et un niveau de développement essentiel. En les gardant un peu plus longtemps en pôle et surtout en leur permettant de se confronter aux meilleures joueuses sur un niveau de championnat professionnel, les jeunes françaises ont enfin les moyens de progresser significativement.

Ainsi, deux niveaux de jeu seront proposés, selon les aptitudes et la progression de chacune. Un niveau de jeu en championnat fédéral et un niveau de jeu en championnat professionnel (Elite et LAF).



PARTIE OPERATIONNELLE

L'encadrement a été logiquement revu à la hausse avec l'intégration d'un entraîneur issu du staff des A pour garder une même cohérence de formation, de discours et pour permettre un partage du modèle de performance avec les entraîneurs du pôle France. Nous constatons là aussi, à mi-parcours du PPF, qu'un apport RH sur l'administratif et la Préparation Physique permettrait aux entraîneurs de mieux focaliser leur travail sur leur mission technique

D'un point de vue pratique et opérationnel, une licence (type CFCP) devra permettre aux athlètes en formation de pouvoir jouer dans les deux championnats FFVOLLEY ou LNV.

De plus, le dispositif de licence PPF devra être étendu afin de permettre aux athlètes d'être licencié en pôle France et dans un club de ligue professionnelle. Cela donnera l'opportunité aux joueurs et joueuses de bénéficier d'une formation sur mesure selon leur progression.

Par exemple, un(e) joueur(se) pourra signer un contrat professionnel de 2 ans avec un club professionnel : la première année, il/elle continue à jouer au pôle France en ligue professionnelle (tout en étant salarié(e) du club). La deuxième année, son niveau de jeu lui permettra d'être performant(e) en club pro. Il/Elle rejoindra donc naturellement l'équipe professionnelle et son club qui est assuré de le/la récupérer à la sortie du pôle France.

Ce système gagnant / gagnant donnerait une réelle opportunité de formation continue de haut niveau qui est bien sûr bénéfique aux athlètes, mais qui permet aussi aux clubs professionnels de s'investir sur la formation des jeunes différemment (par rapport aux centres de formation). Ce dispositif sera bien sûr réservé aux forts potentiels.

En beach-volley, la stratégie d'un centre unique a réuni sur un même site, les entraîneurs des équipes de France jeunes et senior, filles et garçons.

Une halle couverte avec 4 terrains a été construite au CREPS de Toulouse. Elle répond parfaitement aux standards internationaux de la FIVB. Ce nouveau cadre, avec les terrains extérieur, permet aux équipes de s'entraîner tout au long de l'année dans des conditions optimales.

Les centres de formation des clubs professionnels :

Les centres de formation ne sont pas une obligation pour les clubs professionnels.

Ces structures sont une suite logique de la formation des jeunes, issus soit des pôles espoirs (à partir de U17 en féminin et U18 en masculin), soit des pôles France (à partir de U21 en féminin et U22 en masculin). Leur rôle est principalement de préparer les joueurs et joueuses au passage vers le statut d'athlète professionnel.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la filière de formation, et donc la préparation des équipes de France à l'obtention de podiums sur des compétitions de référence, la relation entre les structures du PPF de niveau 2 s'articule autour du parcours individuel de développement de l'athlète.



La saison 2022/23 sera l'objet de l'expérimentation d'une division spécifique pour les CFCP masculins dont l'objectif prioritaire est la formation de nos athlètes sélectionnables en équipe de France et donc de pouvoir allier :

- Temps de préparation (physique, technique ...)
- Temps de compétition (Phases 1 et 2, en mode championnat)
- Temps de performance (Phase 3 en mode Play-offs)
- Temps libéré pour le rassemblement des équipes de France jeunes
- Fonctionnement plus souple afin de pouvoir être plus au contact de l'équipe professionnelle

L'ensemble des CFCP masculins et l'équipe 2 du Pôle France composeront ce championnat (21 équipes pour la saison 22/23).

L'évaluation se fera au terme de cette saison afin d'adapter la formule au nombre de CFCP pour la saison 23/24 et d'analyser les résultats des choix pour les accompagner et les réorienter.

Ce projet est conduit de manière partagée par :

- La Direction Technique Nationale
- Le secteur sportif de la FF Volley (Commission Centrale Sportive)
- La Ligue Nationale de Volley



PARTIE OPERATIONNELLE

B. Programme d'accession

1- La détection

Volley-ball

Aux championnats du monde, championnats d'Europe et Jeux Olympiques la durée du tournoi est d'environ 2 semaines, consistant en 7 à 10 matchs jusqu'à la finale en fonction des formats.

Les exigences du volley-ball à haut niveau requièrent des qualités physiques, techniques, tactiques et mentales reconnues. Nous pouvons les traduire par une aptitude à répéter et produire des réponses individuelles optimales à des situations d'opposition et de coopération brèves et variables avec ses coéquipiers.

Ces réponses nécessitent la production de mouvements de puissance élevée et maximale avec de très courts intervalles de récupération.

Beach-volley

Le format de compétition aux Jeux Olympiques se déroule sur 2 semaines, aux championnats du monde sur 10 jours.

Les exigences du beach-volley à haut niveau requièrent des qualités physiques, techniques, tactiques et mentales reconnues. Nous pouvons les traduire par une aptitude à répéter et produire des réponses individuelles optimales à des situations d'opposition et de coopération brèves et variables avec son coéquipier.

Le beach-volley étant un sport d'extérieur, les paramètres environnementaux (vent par exemple) mobilisent la capacité d'adaptation des athlètes.

Ces réponses sont apportées par la production de mouvements de puissance élevée et maximale avec de très courts intervalles de récupération.

La surface de jeu (sable) mobilise de manière importante la capacité aérobie des athlètes. De plus, cette surface demande une forte capacité à gérer l'instabilité des appuis.

PARTIE OPERATIONNELLE

Critères à prendre en compte dans le cadre de la détection

Facteurs anthropométriques

- Taille, poids, rapports segmentaires, rapports entre les tissus musculaires et adipeux,
- Centre de gravité du corps, harmonie des proportions.

Capacités physiques

- Vitesse de réaction et d'action motrice, endurance-vitesse,
- Endurance-force, force dynamique et statique, souplesse, coordination.

Capacités physiologiques

- Puissance et endurance aérobie et anaérobie.

Capacités motrices

- Équilibre, perception spatio-temporelle,
- Manipulation d'objets et de balles
- Expression rythmique, sens de la glisse.

Capacités sportives

- Créativité, sens de l'observation, capacité d'analyse, d'apprentissage,
- D'adaptation et d'anticipation, tactique, intelligence motrice.

Capacités psychologiques

- Concentration, application, assiduité à l'entraînement, persévérance, acceptation de la difficulté,
- endurance psychologique et motivation, stabilité psychique, maîtrise du stress.

Relations sociales

- Acceptation du rôle joué dans l'organisation de l'équipe, rapports entraîneur/entraîné.

LES PERSONALITES A IDENTIFIER...



LE LEADER/MENEUR

LE COMPETITEUR

LE JOUEUR AUTONOME

LES COMPORTEMENTS A OBSERVER...



LE GUERRIER

L'ALTRUISTE

LA FORCE TRANQUILLE

Stratégie fédérale :

Les principales pistes de développement de la détection reposent sur deux axes, déjà évoqués dans la description de l'échelon 1 du PPF « accès au sport de haut niveau » :

- Actions ciblées en direction des non licenciés fédéraux.
- Actions auprès des licenciés

Par ailleurs, une stratégie de renforcement des relations avec les territoires ultra-marins est nécessaire. Les deux cadres techniques spécifiquement missionnés sur cette thématique de la détection effectueront un suivi renforcé sur ces territoires (visites, animation du réseau local, formation des entraîneurs).



PARTIE OPERATIONNELLE

Pour que la détection des jeunes talents soit une réussite, les conditions à respecter :

- Réseau activé et entretenu par une bonne communication
- Réseau en éveil et actif sur son territoire pour repérer les profils
- Organiser des stages de regroupements nationaux des potentiels repérés pour affiner leur évaluation
- Investir des nouveaux territoires dans lesquels le réseau est peu présent
- Investir et animer le réseau scolaire
- Harmoniser, planifier, centraliser les tests effectués sur le territoire

L'orientation des forts potentiels est aussi une clé importante dans la réussite des projets individuels. Les aider à choisir l'activité pour laquelle ils ont des prédispositions et leur donner envie d'intégrer le processus de formation le plus adapté, les menant à la pratique du haut niveau. Cela nécessite un travail important de communication, et de pédagogie auprès des familles. Notre structuration permet une orientation dans des structures de proximité, garant du respect de l'équilibre du jeune athlète entre l'environnement familial, son club support et ses proches.

Pour que l'orientation des jeunes talents soit une réussite, quelques conditions incontournables :

- Un projet partagé par l'ensemble des acteurs : le (la) jeune concerné(e), la famille, les parents, l'école, les éducateurs, le club, les entraîneurs
- Un choix déterminé par le projet de l'athlète
- S'appuyer sur une organisation nationale bien structurée : entraîneurs qualifiés, structures identifiées, respect du double projet

Programme de détection intra FF Volley

Deux cadres techniques missionnés sur ce programme hautement stratégique : un sur le secteur féminin, un sur le secteur masculin.

En quoi consiste la détection au sein de la FF Volley :

- Travail en réseau avec les entraîneurs de clubs pour faire connaître les profils à fort potentiel
- Suivi des CRE (centre régional d'entraînement) et des CDE (centre départemental d'entraînement) pour travailler avec les ligues sur les profils recherchés, les orientations de travail souhaitées adaptées aux potentiels identifiés
- Travail en réseau et visites annuelles dans les Dom Tom
- Mini volleyades : M12 en filles ; M13 en garçons
- Volleyades : M14 en filles et M15 en garçons
- Beach-volleyades : M17 filles et garçons

Programme de détection extra FF Volley

- Travail en réseau avec les enseignants EPS
- Tests de détection Toise Fédérale (réseau scolaire type si possible)
- Diffusion du document pédagogique « Educ volley », organisation de séminaires de travail,
- Label des sections sportives : repérer et répertorier les sections sportives scolaires. Travailler avec les professeurs EPS



PARTIE OPERATIONNELLE

Le rôle des Équipes Techniques Régionales est déterminant, notamment à ce niveau : en effet, dans le cadre de sa mission de structuration, l'ETR permet de créer les conditions favorables à une politique performante de détection : animation d'un réseau au sein du monde scolaire, et des clubs, définition commune des critères de détection, actions de formation.

2- La Pré filière

Cet échelon géré par les ligues régionales, est un échelon déterminant de l'accès au haut niveau. En fonction des spécificités de chaque ligue (licenciés, territoire géographique, histoire, ressources humaines etc...) l'organisation de la pré filière sera singulière. Elle pourra s'appuyer sur différents types de structures.

- ✓ Les Centres d'Entraînement Permanents (CEP) : structures portées par un comité départemental ou une ligue régionale qui doivent répondre au cahier des charges de la DTN pour bénéficier du label fédéral. La notion de proximité est privilégiée.
- ✓ Une section sportive (SSS ou SSE) en collège peut prétendre au label dans les mêmes conditions.
- ✓ Les Centre Régionaux d'Entraînement (CRE) : s'organisent sous forme de stages pendant les vacances scolaires, et répondent également au cahier des charges de la DTN pour bénéficier du label fédéral.

L'encadrement de ces structures, pour travailler en cohérence avec la filière, doit oeuvrer en relation avec les cadres techniques, les entraîneurs des pôles espoirs de leur ligue, ou les responsables de la détection nationale. Ce travail en réseau est essentiel à la recherche de dynamique et de cohérence régionale et fédérale.

Les structures de la pré filière sont des lieux propices à la détection et au développement des jeunes talents, dans l'optique d'une intégration en pôle espoir.

Sur le principe des camps d'entraînement des A', il serait opportun de mettre en place des camps estivaux d'entraînement pour les jeunes qui ne sont pas retenus en équipe de France jeune, mais dont le potentiel nous semble intéressant. Ceci leur permettrait de poursuivre leur progression souvent freinée par un temps d'arrêt trop important en été.

La pré filière s'appuie sur ce qui est écrit ci-dessus en termes de structuration (CEP et CRE).

La maturité sportive des beach-volleyeurs étant un peu plus tardive, la phase de détection peut se dérouler sur des tranches d'âge différentes.



PARTIE OPERATIONNELLE

3- Les pôles espoirs

Les pôles espoirs répondent au cahier des charges de la DTN. Véritable tremplin d'accès au haut niveau, ces structures permanentes permettent de délivrer aux jeunes potentiels une formation de qualité. Ils regroupent l'élite régionale des ligues, et alimentent les pôles France et les équipes de France. Le recrutement régional est naturellement privilégié. Cependant, des exceptions pourront être faites, au cas par cas, notamment pour les jeunes issus de ligues régionales dépourvues de pôles espoirs.

Chez les féminines, afin de palier à un problème récurrent de catégorie d'âge, l'entrée en

pôle espoir se fait dès la classe de 4^{ème}. Ceci permet de mieux prendre en compte l'évolution physiologique des jeunes filles, et aussi de mieux les former avant leurs premières confrontations au niveau international.

En Beach-volley, le projet sur l'Olympiade est de multiplier la labélisation des structures PE. Cette démarche commence aujourd'hui par la labellisation du Montpellier Beach Volley comme premier PE du genre.

Dans la continuité de cette initiative, la DTN de la FF volley accompagne les projets de structuration, à l'échelon territorial, et avec pour objectif, à l'horizon 2024, d'étoffer sa cartographie « spécifique Beach volley ».

Les indicateurs d'évaluations intermédiaires de l'efficacité des PE sont :

- 2 à 4 à fort potentiel en PF et/ou 2 à 4 sélectionnés en EDF jeunes par olympiade,
- Plus de 50% des masculins n'intégrant pas le PF doivent partir en CFCP,
- Plus de 50% des féminines n'intégrant pas le PF doivent intégrer un CFCP ou un club évoluant en division Elite.

PARTIE OPERATIONNELLE

C. Cahier des charges de ces structures (voir annexe 2 de l'instruction)

POLE FRANCE

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : • Pôle France : excellence sportive	Délivrer simultanément aux athlètes une formation sportive individualisée en fonction de l'âge pour performer à Haut Niveau avec les EDF ainsi qu'une formation diplômante adaptée.
	Indicateurs de résultats L'effectif recruté doit réellement correspondre à une population d'athlètes à potentiel de HN et/ou sur la base des sélectionnés nationaux. Plusieurs générations sont regroupées.	6 à 8 joueurs par olympiade doivent intégrer le collectif de l'EDF A en indoor. 80% des athlètes doivent intégrer les sélections nationales jeunes avec l'objectif d'atteindre le podium sur les compétitions de référence jeunes. La majorité des athlètes doit trouver du temps de jeu dans la ligue professionnelle à la sortie du pôle France 1 paire par genre intègre le main-draw du world tour dans les 3 années qui suivent la sortie des EDF jeunes.
	Coordonnateur : • Le CTS, ou responsable sous l'autorité fonctionnelle du DTN.	Le coordonnateur peut faire partie du staff technique. Rédaction d'un rapport de fonctionnement annuel de la structure
	Encadrement CTS, DES, expert international, entraîneur national <u>Indoor</u> : 3 entraîneurs de volley-ball 1 préparateur physique 1 stagiaire en formation <u>Beach -volley</u> : 2 entraîneurs de beach-volley 1 préparateur physique	Staff composé d'au moins trois entraîneurs et d'un préparateur physique. Ce staff est en lien étroit avec celui de l'EDF A. Il veille également à entretenir le lien avec l'ensemble de la filière du PPF. L'encadrement pourra s'appuyer sur les contenus proposés par la cellule Recherche et Optimisation de la Performance notamment dans le domaine de l'athlétisation, de la motricité.
	Population • M16 à M21 filles et garçons indoor. • M17 à senior en beach. 20 à 26 athlètes par genre en Indoor 4 à 8 athlètes par genre en beach	Tous les athlètes sont listés SCN, Relève, senior ou Elite. Les athlètes quittent la structure lorsque leur maturité leur permet d'intégrer le monde Professionnel
Éléments du fonctionnement sportif	Installations Les installations du pôle France doivent permettre un développement optimal du joueur et l'accueil d'équipes nationales. L'unité des lieux de vie (même site) doit être respectée : hébergement, restauration, entraînement, espaces de récupération.	2 terrains minimum pour l'indoor, 4 pour le beach (intérieurs et extérieurs), une salle de musculation, du matériel d'entraînement adapté à la Haute Performance.
	Fonctionnement	Budget supporté entre l'état, la FFVolley, les partenaires privés (équipementier) et les familles (pensions)
	Volume d'entraînement	20 heures d'entraînements hebdomadaires en moyenne, 44 semaines. Le volume du temps d'entraînement doit pouvoir être modulé de manière personnalisée en fonction des contraintes de chaque athlète.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet • responsable, organisation, ...	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet, en lien avec le référent DTN du suivi socioprofessionnel et le responsable du CREPS chargé du suivi scolaire.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire • Coordonnateur de la structure, médecin du service médical, Médecin coordonnateur fédéral	Il est réalisé par le service médical du CREPS conformément aux textes en vigueur.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques • Kinés permanents	Mise à disposition d'une unité de récupération, d'un suivi diététique, psychologique, podologique...



PARTIE OPERATIONNELLE

POLE France tableau d'évaluation

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	année	
SPORTIF	Qualité du recrutement			
	Performance nationale			
	Sélection internationale			
	Performance internationale			
	Capacités sportives			
	Actions sportives			
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique			
	Suivi médical			
	Optimisation de la performance			
	Suivi scolaire			
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs			
	Conditions d'hébergement et de restauration			
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements			
FINANCIER	Coût de fonctionnement			
	Cout pour le sportif			
	Équilibre financier			
	Financement			

Axe d'amélioration :

PARTIE OPERATIONNELLE

POLE ESPOIR INDOOR

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : • Pôle Espoir: Accession au HN	Délivrer simultanément aux athlètes une formation sportive individualisée en fonction de l'âge pour permettre l'accession au haut niveau et une formation scolaire adaptée.
	Indicateurs de résultats • niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : intégration dans les PF ou dans les CFCP	2 à 4 à fort potentiel en PF et/ou 2 à 4 sélectionnés en EDF jeunes par olympiade, La majorité des masculins n'intégrant pas le PF doivent partir en CFCP, la majorité des féminines doivent intégrer un CFCP ou un club évoluant en division Elite.
	Coordonnateur : • statut, tutelle, compétences... Le CTS ou employé de ligue, sous l'autorité fonctionnelle du DTN et la responsabilité du président de la ligue.	Rédaction d'un rapport de fonctionnement annuel de la structure (un rapport type sera élaboré par le DTNA en charge du PPF, avec les tests et évaluations nécessaires)
	Encadrement CTS, DES, DE avec inscription dans un plan de formation (incluant le beach-volley).	Staff composé d'un entraîneur permanent entouré de compétences permettant l'individualisation de l'entraînement (Préparateur physique notamment). Il est en lien étroit avec son bassin de recrutement (préfilrière), les PF et CFCP. L'encadrement pourra s'appuyer sur les contenus proposés par la cellule Recherche et Optimisation de la Performance notamment dans le domaine de l'athlétisation, de la motricité.
	Population M14 filles et M15 garçons 16 athlètes maximum	La majorité des athlètes sont listés Espoirs. Certains pourront être sur les listes SCN ou Relève. Les athlètes quittent la structure lorsque leur maturité leur permet d'intégrer les PF ou un CFCP
Éléments du fonctionnement sportif	Installations Les installations du pôle Espoir doivent permettre un développement optimal du joueur et la pratique du beach-volley	1 terrain pour l'indoor, 1 pour le beach, une salle de musculation, du matériel pédagogique d'entraînement adapté à l'apprentissage.
	Fonctionnement budget, partenaires, part fédérale...	Budget majoritairement supporté par la ligue, l'état (CTS) et les familles. La FFVolley intervient via les aides sociales et la signature de la convention entre la FFVolley et les ligues.
	Volume d'entraînement • nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	16 heures d'entraînement hebdomadaire, 36 semaines. Le volume du temps d'entraînement doit pouvoir être modulé de manière personnalisée en fonction des contraintes de chaque athlète et de son potentiel.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet • responsable, organisation, ...	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet, en lien avec le référent DTN du suivi socioprofessionnel et le responsable de la structure chargé du suivi scolaire.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire • Coordonnateur de la structure, Médecin coordonnateur fédéral	Il est réalisé conformément aux textes en vigueur.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Mise en place d'un réseau local permettant un suivi médical et paramédical de qualité. Mise à disposition d'une unité de récupération, d'un suivi diététique, psychologique, podologique...



PARTIE OPERATIONNELLE

LE POLE ESPOIR Beach Volley

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : • Pôle Espoir: Accession au HN	Délivrer simultanément aux athlètes une formation sportive individualisée en fonction de l'âge pour permettre l'accession au haut niveau et une formation scolaire adaptée.
	Indicateurs de résultats • niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : intégration dans le PF	2 à 4 à fort potentiel en PF et/ou 2 à 4 sélectionnés en EDF jeunes par olympiade.
	Coordonnateur : Le CTS ou employé de club, sous l'autorité fonctionnelle du DTN et la responsabilité du président du club.	Rédaction d'un rapport de fonctionnement annuel de la structure (un rapport type sera élaboré par le DTNA en charge du PPF, avec les tests et évaluations nécessaires)
	Encadrement CTS, DES, DE avec inscription dans un plan de formation incluant le beach-volley.	Staff composé d'un entraîneur permanent entouré de compétences permettant l'individualisation de l'entraînement (Préparateur physique notamment). Il est en lien étroit avec son bassin de recrutement (pré filière), le PF. L'encadrement pourra s'appuyer sur les contenus proposés par la cellule Recherche et Optimisation de la Performance notamment dans le domaine de l'athlétisation, de la motricité.
	Population A partir de M 14 jusqu'en M 16 16 athlètes maximum	La majorité des athlètes sont listés Espoirs. Certains pourront être sur les listes SCN ou Relève. Les athlètes quittent la structure afin d'intégrer le PF en M17.
Eléments du fonctionnement sportif	Installations • Les installations du pôle Espoir doivent permettre un développement optimal du joueur et la pratique du beach-volley.	1 terrain indoor, 1 outdoor, une salle de musculation, du matériel pédagogique d'entraînement adapté à l'apprentissage.
	Fonctionnement à budget, partenaires, part fédérale...	Budget majoritairement supporté par le club, l'état (CTS) et les familles. La FF Volley intervient via les aides sociales et la signature de la convention entre la FF Volley et les ligues.
	Volume d'entraînement • Nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	16 heures d'entraînement hebdomadaire, 36 semaines. Le volume de temps d'entraînement doit pouvoir être modulé de manière personnalisée en fonction des contraintes de chaque athlète et de son potentiel.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet • Responsable, organisation, ...	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet, en lien avec le référent DTN du suivi socioprofessionnel et le responsable de la structure chargé du suivi scolaire.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire • Coordonnateur de la structure, Médecin coordonnateur fédéral	Il est réalisé conformément aux textes en vigueur.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Mise en place d'un réseau local permettant un suivi médical et paramédical de qualité. Mise à disposition d'une unité de récupération, d'un suivi diététique, psychologique, podologique...



PARTIE OPERATIONNELLE

POLE Espoir tableau d'évaluation

DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	année	
SPORTIF	Qualité du recrutement			
	Performance nationale			
	Sélection internationale			
	Performance internationale			
	Capacités sportives			
	Actions sportives			
FONCTIONNEMENT	Encadrement technique			
	Suivi médical			
	Optimisation de la performance			
	Suivi scolaire			
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs			
	Conditions d'hébergement et de restauration			
	Conditions d'entraînement et qualité des équipements			
FINANCIER	Coût de fonctionnement			
	Cout pour le sportif			
	Équilibre financier			
	Financement			

Axe d'amélioration :



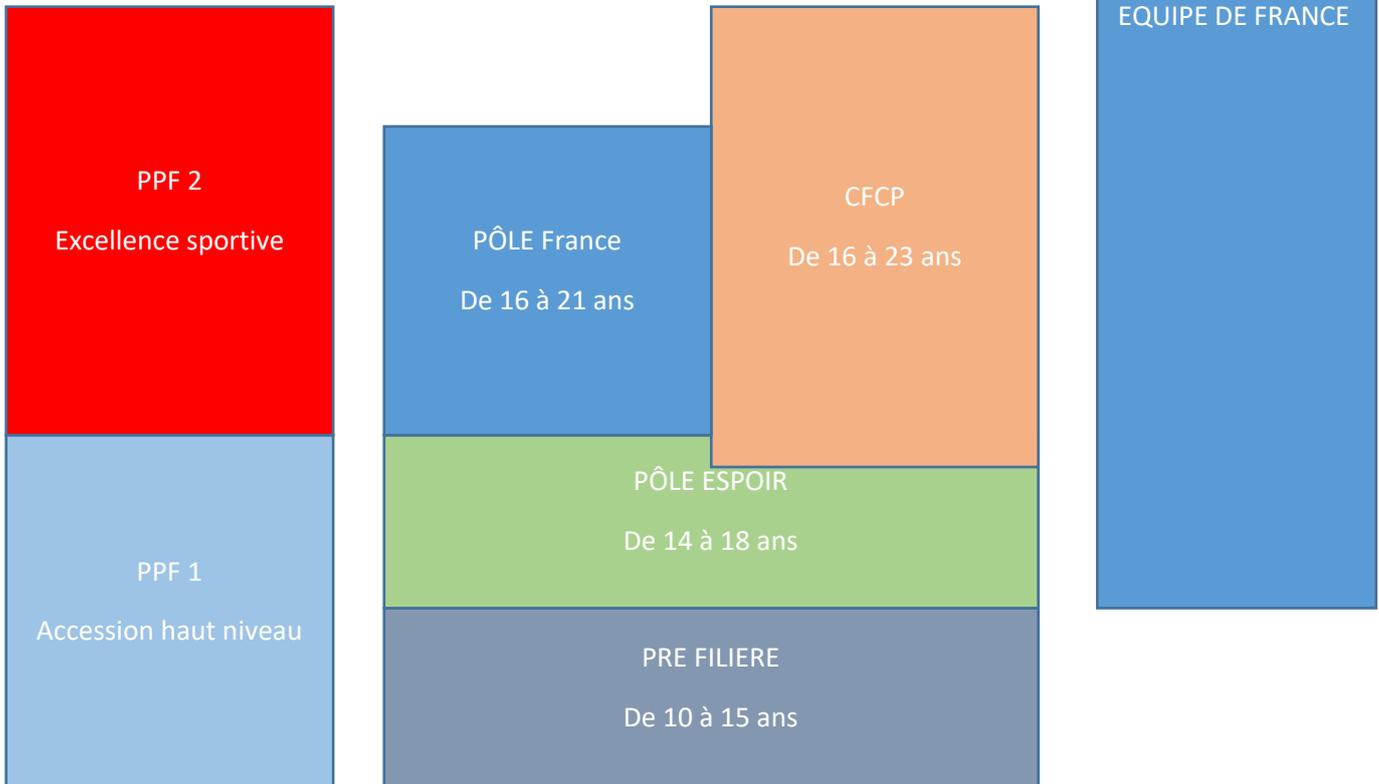
PARTIE OPERATIONNELLE

LA PREFILIERE

	ITEMS à renseigner	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure concourant au PPF
Positionnement au sein du PPF	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • <u>LE CRE</u> : Accession au niveau régional • <u>LE CEP</u> ou Section Sportive Excellence ou scolaire : Accession au niveau régional 	Offrir la possibilité aux potentiels régionaux de compléter leur formation et d'explorer de nouveaux champs d'apprentissage.
	Indicateurs de résultats <ul style="list-style-type: none"> • niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure : intégration dans les PE avec des bases de motricité et d'athlétisation. 	La Détection Nationale doit pouvoir sélectionner dans chaque structure au minimum deux profils par année d'âge : 1 profil avec un point fort dans la discipline. 1 profil athlétique.
	Coordonnateur : <ul style="list-style-type: none"> • <u>CRE</u> : Le CTS ou responsable de pôle, ou le responsable technique de la ligue. • <u>CEP</u> : Le responsable technique désigné par la ligue. • <u>La Section sportive Excellence ou scolaire</u> : Le responsable pédagogique 	Le responsable de pôle de la zone géographique doit fonctionner en lien étroit avec la structure de pré-filière. Le coordonnateur de la structure fait partie du réseau du responsable de la Détection Nationale. Le responsable de la structure entretient le lien avec les entraîneurs de club dont sont issus des jeunes athlètes (reporting sur l'évolution des joueurs)
	Encadrement <ul style="list-style-type: none"> • <u>CRE</u> : Le CTS ou responsable de pôle, ou le responsable technique de la ligue. DE • <u>CEP</u> : Le responsable technique désigné par la ligue, DE • <u>La Section sportive Excellence ou scolaire</u> : L'enseignant EPS/ou club. Intégration CRE et/ ou Détection Nationale.	Des orientations techniques seront proposées par la DTN. Les tests fédéraux en feront partie. Staff composé d'un entraîneur référent entouré de compétences proposant la mise en place de situations pédagogiques riches et variées. L'idée est de ne pas spécialiser trop tôt les athlètes. L'encadrement pourra s'appuyer sur les contenus proposés par la cellule Recherche et Optimisation de la Performance notamment dans le domaine de l'athlétisation, de la motricité.
	Population Collégiens	Cette population n'est logiquement pas listée. Sur le CRE au minimum 32 athlètes par genre devront participer au programme pour les nouvelles régions, 16 pour les autres. Sur les CEP entre 12 et 16 athlètes par genre ou mixte
Eléments du fonctionnement sportif	Installations <ul style="list-style-type: none"> • Les installations doivent permettre un apprentissage ; Beach-volley (pour les CRE). 	Un terrain pour l'indoor, 1 pour le Beach (pour le CRE), du matériel pédagogique adapté à l'apprentissage et à la PPG.
	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> • budget, partenaires, part fédérale... 	Les structures fonctionnent de manière autonome.
	Volume d'entraînement <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'heures par semaine, nombre de semaines... 	à CRE : 20 jours minimum par athlète (hors compétition) étalés de façon cohérente par saison (fréquence la plus régulière possible). à CEP : 8h à 10h hebdomadaire à La Section sportive scolaire : 4h à 6h hebdomadaire (avec entraînement club) à La Section sportive Excellence : 8h à 10h hebdomadaire (avec entraînement club) Des orientations techniques seront fournies par la DTN.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet <ul style="list-style-type: none"> • responsable, organisation, ... 	Le coordonnateur de la structure est le garant du double projet.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire <ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur de la structure 	Certificat médical de non contre-indication dans le cadre la licence FFVolley Ou certificat médical pour les sections sportives scolaires dans le cadre de la circulaire interministérielle n° 2013 062 (en annexe)
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Mise en place d'un réseau local permettant un suivi médical et paramédical de qualité.

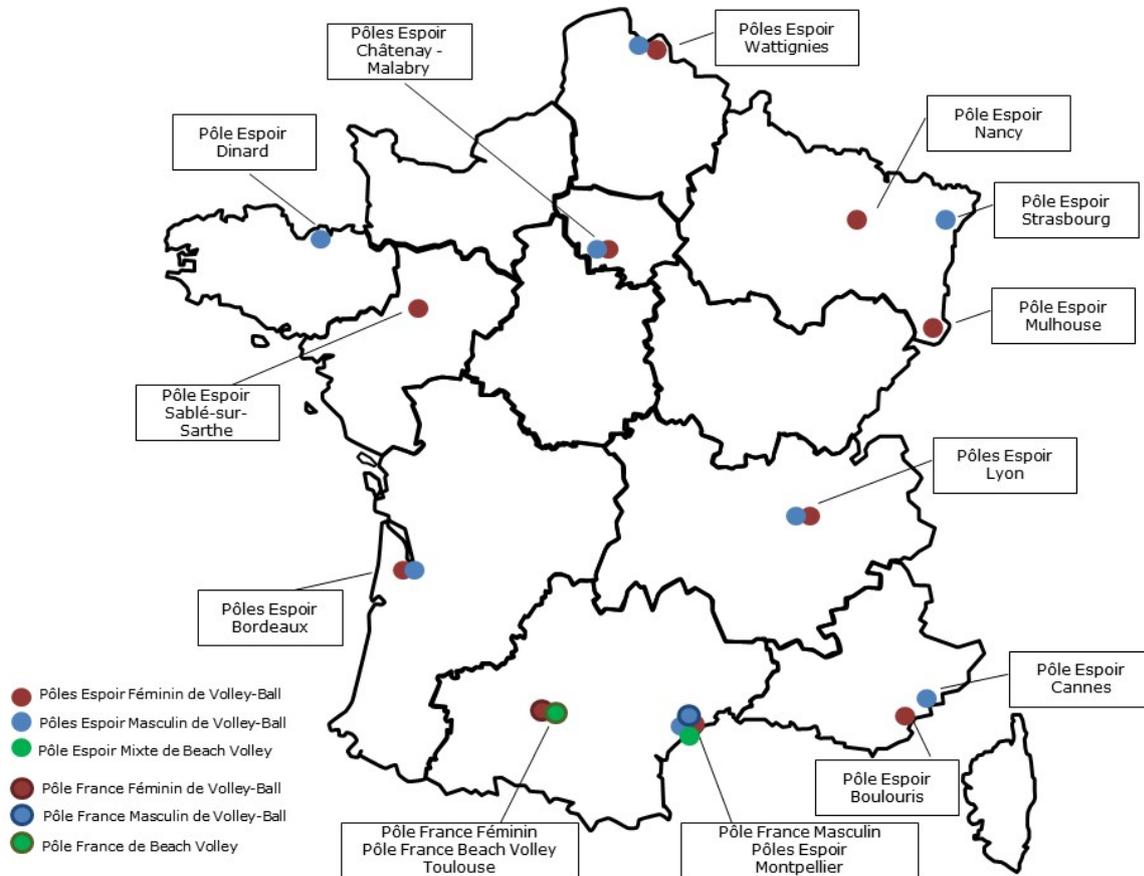


Organigramme des structures par catégories d'âge



PARTIE OPERATIONNELLE

D. Cartographie des structures



PARTIE OPERATIONNELLE



E. Indicateurs de performance des structures (voir annexe 3.1 et 3.2 de l'instruction)

Selon les catégories, outre la médaille, le critère d'évaluation pertinent est :

Pour les Pôles France :

- Taux de passage en EDF
 - o jeune : 2 à 4 par Olympiade pour un PE,
 - o 80% des athlètes en PF,
 - o senior : 2 à 4 dans la liste des 24 par olympiade pour un PF par olympiade)
- Taux de contrats professionnels de joueurs(ses) français sortie de PF N+1, (25% en contrat pro, 50% en convention de formation CFCP/Aspirant, 25% en convention de formation CFCP)

Pour les Pôles Espoir :

- Taux de passage du Pôle Espoir en Pôle France (2 à 4 par olympiade)
- Taux de passage du Pôle Espoir en CFCP (plus de 50% des sortants de PE hors PF)

Pour les CFCP :

- Taux de contrats PRO (30%) en sortant de CFCP/an.
- Taux de joueurs en EDF sans passage par le PF (5%)

Pour le PPF :

- Taux d'intégration (50%) des athlètes en EDF dans des championnats étrangers
- Taux d'athlète (25%) jouant en compétition majeure (champions league)



F. Analyse de l'encadrement (Formation et FPC)

L'ensemble de nos structures du PPF sont sous l'obligation réglementaire de pouvoir être entraînés et coordonnés par des cadres dont le niveau de formation est :

- Pôle France : Expert international, CTS, Contrat de Préparation Olympique (DESJEPS)
- CFCP : DEJEPS, DEE1, DEE2
- Pôle Espoir : CTS, DESJEPS, DEJEPS en formation vers le DESJEPS

Actuellement, une mission de formation professionnelle continue (FPC) accompagne l'ensemble des cadres du PPF vers soit l'obtention du diplôme DESJEPS soit vers une certification supplémentaire hors du champ JS.

Chaque année, l'ensemble des cadres sont sous le couvert d'un accompagnement de mise à jour de leurs compétences dans divers domaines. A cela, ceux peuvent prétendre développer de nouvelles acquisitions ou de conduire des actions de recherche dans le but d'avancer dans la recherche de performance au sein des missions de la DTN (Détection, formation et performance des athlètes ; formation des cadres ; développement des pratiques).

Cette valence de conduire des études scientifiques n'est pas, à l'heure actuelle, mise en place par manque d'intérêt et de temps.

Cela pourrait pourtant être alimenté par la formation et la montée en compétence des générations futures dans le cadre de l'accompagnement des structures de formation que sont les PE et les PF.

Ces pôles permettraient d'accomplir la mission de formation, recherche et développement et ainsi permettre une avancée dans les domaines scientifiques encore peu fouillés dans le cadre de l'activité Volley.

Nous allons donc, suite à l'intégration complète des diplômes JS (BP, DE, DES JEPS) pouvoir mettre en place au sein des structures du PPF, des centres de formation et d'apprentissage basés sur l'acquisition de compétences mais aussi sur la capacité d'acquisition de recherches en accompagnement des universités de leur périmètre géographique. L'accompagnement se fera sous l'autorité de la DTN et de ses cadres.



4. SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE

1. Nature des examens médicaux préalables à l'inscription ou dans les deux mois suivant cette inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ou sur la liste des sportifs dits « projet de performance fédéral »

Pour être inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau ou sur la liste des sportifs « Projet de Performance Fédéral », prévues aux articles L.221-2, R221-3 et R221-11 du code du sport, les sportifs doivent effectuer les examens suivants :

- 1) **Un examen médical**, réalisé selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport, par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :
 - a) Un examen clinique avec interrogatoire, examen physique et mesures anthropométriques
 - b) Un bilan diététique et des conseils nutritionnels
 - c) Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive
 - d) La recherche indirecte d'un état de surentrainement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la SFMES

NB : à la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologiques et diététiques mentionnés au 1) pourront être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien.

2) **Un électrocardiogramme de repos** avec compte-rendu médical

A ce « socle commun », nous souhaitons rajouter les examens suivants pour ce bilan initial :

- 3) **Une recherche par bandelette urinaire** de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.
- 4) **Une échocardiographie trans-thoracique de repos** avec compte rendu médical.

2. Nature et périodicité des examens de la surveillance médicale, pour les sportifs inscrits sur la liste des Sportifs de Haut Niveau (SHN) et sportifs dits « Projet de Performance Fédéral » (PPF).

Le suivi médical (SMR) sera identique pour les deux groupes de sportifs (SHN et PPF) mais nous différencierons cette surveillance médicale, selon l'âge des sportifs concernés (sportifs mineurs <18 ans et sportifs majeurs >18 ans), en conservant pour les mineurs, le principe d'une deuxième visite médicale de contrôle (dite visite 2).

A.- Le contenu des examens permettant la surveillance médicale des sportifs mineurs visés à l'article L. 231-6 du code du sport comprend :

1°) deux fois par an :

a) Un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :

- Un entretien,
- Un examen physique,
- des mesures anthropométriques,
- un bilan diététique suivi de recommandations avec le recours si besoin à un(e) diététicien(ne),
- la recherche de signes de surentraînement (par questionnaire notamment),
- une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

b) Un bilan psychologique réalisé, lors d'un entretien spécifique, par un médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale.

Ce bilan psychologique visera à :

- Détecter des difficultés psychopathologiques et des facteurs personnels et familiaux de vulnérabilité ou de protection,
- Prévenir des difficultés liées à l'activité sportive intensive,
- Orienter vers une prise en charge adaptée si besoin.

2°) une fois par an :

- un électrocardiogramme de repos avec compte rendu médical,
- un bilan dentaire.

3°) Une fois tous les quatre ans :

- Une échocardiographie Trans thoracique.

Les examens prévus une fois par an, ne seront pas réalisés une nouvelle fois chez un même sportif, s'ils ont déjà été effectués, la même année, lors du bilan médical initial prévu pour l'inscription sur les listes.

B.- Le contenu des examens permettant la surveillance médicale des sportifs majeurs visés à l'article L. 231-6 du code du sport comprend :

1°) une fois par an :

a) Un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :

- Un entretien,
- Un examen physique,
- Des mesures anthropométriques,
- Un bilan diététique suivi de recommandations avec le recours si besoin à un(e) diététicien(ne),
- La recherche de signes de surentraînement (par questionnaire notamment),
- Une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

b) Un examen électrocardiographique de repos avec compte rendu médical.

c) Un bilan psychologique réalisé, lors d'un entretien spécifique, par un médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale.



2°) Une fois tous les quatre ans :

- Une échocardiographie Trans thoracique

Les examens prévus une fois par an, ne seront pas réalisés une nouvelle fois chez un même sportif, s'ils ont déjà été effectués, la même année, lors du bilan médical initial prévu pour l'inscription sur les listes.

3. Organisation

- Un médecin fédéral coordonnateur du SMR
- Une assistante administrative
- Outil de gestion et de suivi : Askamon



FFvolley

CONVENTION DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU Saison 2022

ENTRE

La Fédération Française de Volley, association de la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé au 17 rue Georges Clémenceau, 94607 CHOISY-LE-ROI Cedex

Représentée d'une part, par son Président M. Eric TANGUY et, d'autre part, par la Directrice Technique Nationale Mme GUIGUET Axelle (ci-après désignée la « DTN »), ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Ci-après nommée la « FFVOLLEY »,

D'une part

ET

Le(la) Sportif(ve) de Haut Niveau,

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

S'il est mineur, représenté par M. et Mme : _____

En qualité de : _____

Ci-après nommé « le SHN »,

D'autre part

Ci-après dénommées conjointement les PARTIES,